

**FILIERE CEREALES EN ALGERIE,
PAROLES DE DECIDEURS**



Djamel BELAID
Ingénieur Agronome

Sommaire

OAIC DG: BILAN DE LA CAMPAGNE LABOURS SEMAILLES 2012/2013	4
« On achète à des prix forts pour vendre à des prix très bas »	
OMAR ZEGHOUAN. DG-ITGC : «90% DES EXPLOITATIONS CEREAALIERES NE DEPASSENT PAS LES 7 HECTARES»	
« OBJECTIF : 30 QUINTAUX DE CEREALES A L'HECTARE »	10
«Si l'on arrive à produire plus de blé dur, on produira du blé tendre».	12
L'OAIC INVESTIT 10 MILLIARDS DE DA DANS LA MECANISATION	13
CEREALES: FIN DU BRAS DE FER OAIC-TRANSFORMATEURS	14
Mohamed Belabdi. Directeur général de l'OAIC «Il n'y a aucun accord gouvernemental régissant nos achats de blé»	15
L'OAIC : L'Algérie se détourne du marché français	17
Le DG de l'OAIC: l'Algérie a les capacités de réduire ses importations céréalières, «c'est un pari à notre portée»	18
Céréales : Fin du bras de fer OAIC-transformateurs	21
Omar Zaghouane UNE BONNE ANNEE CEREAALIERE	22
OAIC : BELABDI MET LE TURBO	24
Céréaliculture : Un objectif de 58 millions de quintaux pour 2012/2013	
OFFICE ALGERIEN INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES: UN ACTEUR MAJEUR DE LA FILIERE CEREAALIERE*	26
Omar Zeghouane, DG de l'Institut technique des grandes cultures, à propos des céréales : «L'arrêt des importations des céréales n'est pas pour demain»	29
Les dernières pluies sont bénéfiques pour la céréaliculture	30
Mohamed Belabdi. Directeur général de l'OAIC	31
«Il n'y a aucun accord gouvernemental régissant nos achats de blé»	
Le nouveau programme de développement de la filière des céréales en Algérie et son impact sur l'Office algérien interprofessionnel des céréales OAIC/CCLS / M.E.A.	32
Office Algérien Interprofessionnel des Céréales	33

Introduction

En tant qu'observateur du monde agricole algérien et plus particulièrement de la production de céréales, nous avons tenu à réunir les paroles de quelques décideurs de la filière céréales.

Ce qui frappe chez ces décideurs d'organismes publics, c'est leur discours techniciste. Ils ne parlent que d'engrais, d'irrigation, de semences ou de phytosanitaires.

Où est l'homme dans ce discours ?
Où est le fellah ? Où est le cadre et l'employé ? Quid de la gouvernance ?

Les CCLS ont bien des conseils de gestion et des élus paysans. Qu'en est-il de leur action ? Jamais les responsables qui ont été à la tête de l'Office ne parlent des hommes.

Idem concernant l'ITGC. Certes, la tâche est immense et le statut de la terre régulièrement modifié en Algérie. Mais par exemple, ne faudrait-il pas se pencher sur le cas d'exploitants mettant en commun leur moyens de semis ou de récolte et les économies d'échelle ainsi représentées ?

Par exemple, connaît-on les stratégies des petits céréaliers et ce qui pourrait les pousser à intensifier ?

L'équivalent français de l'ITGC, Arvalis le fait ; pourquoi pas l'ITGC ? Il manque des études sur la sociologie rurale. Il serait intéressant d'étudier l'acte d'entreprendre en céréaliculture. Quitte pour cet organisme à mener des partenariats.

Une autre remarque concernant les « coopératives » de l'OAIC. Elles n'investissent pas dans l'opération la plus rentable : celle de la transformation première et secondaire des céréales. Ce n'est pas leur rôle pourra-t-on nous rétorquer. Pourtant dans d'autres pays les céréaliers ont gardé la liberté d'écraser les grains qu'ils produisent.

OAIC DG: BILAN DE LA CAMPAGNE LABOURS SEMAILLES 2012/2013 4

I) Superficie emblavée au niveau national. 3.443.277 ha contre 3.376.415 ha lors de la campagne écoulée. Répartition par espèces. Blé dur : 42%. Blé tendre : 18%. Orge : 38%. Avoine : 2% Dont programme de production de semences: 164.660 ha pour 26 variétés. Commentaires: les blés durs et les orges occupent 80% de la sole céréalière nationale.

II) Mobilisation et ventes de semences de céréales
Mobilisation : 2.092.000 qx de semences de céréales réglementaires Ventes : 1.650.000 qx dont 50% à l'Est Niveau identique à celui de la campagne écoulée

Commentaires: par rapport à la 1^{ère} campagne (2008/2009) concernée par le renouveau agricole il a été mobilisé 2,5 fois plus de semences. La couverture de la sole céréalière par des semences réglementaires passe de 27% en 2008/2009 à 58% pour cette Campagne. Cet effort est à consolider et développer pour augmenter ce taux d'occupation compte tenu de la quasi absence de semences de ferme. Dans ce sens une opération d'acquisition de 22 stations d'usinage (dont 5 en cours) a été inscrite en complément à d'autres actions de développement de ce segment d'activité.

III) Ventes de semences de légumineuses alimentaires et fourragères Semences de légumineuses alimentaires: - Pois chiche : 2 923 qx - Lentilles : 83 qx - Fèveroles : 190 qx Semences de légumineuses fourragères - Vesce : 681 qx - Pois fourrager : 84 qx - Luzerne : 114 qx

Commentaires: par rapport aux ventes de la Campagne passée les quantités ont doublé.

IV) Mobilisation et ventes des engrais Engrais phosphatés : Mobilisation : 890.000qx niveau identique à celui de la Campagne écoulée. Ventes : 715.000 qx contre 580.000 qx lors de la Campagne écoulée. Augmentation de 22% Engrais azotés : Mobilisation : 715.000 qx contre 800.000 qx en 2011/2012 Ventes : 700.000 qx Niveau identique à celui de la Campagne écoulée

Commentaires: En comparaison avec la Campagne 2008/2009, les céréaliculteurs ont utilisé 8 fois plus d'engrais durant cette campagne. La couverture de la sole céréalière passe d'un taux de fertilisation de 3% en 2008/2009 à 23% en 2012/2013

V) Désherbage et lutte contre les maladies La mobilisation par les CCLS des produits est la suivante: Herbicides : 538.000 eq/ha Fongicides : 126.500 eq/ha
Commentaires: On note une nette évolution dans les opérations de lutte contre les adventices et le traitement des maladies cryptogamiques notamment dans un cadre préventif.

VI) Participation des CCLS à la mécanisation des opérations culturales Les unités de prestations de

services des CCLS on fait intervenir durant cette Campagne : 300 tracteurs 1 109 semoirs contre 770 en 2011/2012 (37% d'augmentation) 4 620 autres matériels (charrues, cover-crop, cultivateurs, épandeurs d'engrais, pulvérisateurs,...ect) Contre 2 410 en 2011/2012 (augmentation de 90%) Le programme d'investissement 2013/2014 porte sur l'acquisition de: - 294 tracteurs Massey Ferguson - 110 camions ateliers de maintenance - 168 remorques céréaliers et porte-engins. Commentaires: Un guide de procédures de gestion a été transmis à toutes les CCLS afin de codifier l'activité de ces unités de prestations.

VII) Sécurisation de la production céréalière par l'irrigation: Dans une première phase environ 500 agriculteurs se sont fédérés autour des CCLS pour acquérir les équipements suivants : - 750 Kits d'aspersion - 70 enrouleurs - 35 pivots - 240 motopompes Cette opération s'inscrit dans le cadre de crédits Fédératifs auprès de la BADR Le montant de cette première phase s'élève à 730.000.000 DA. C'est la centrale d'achat des CCLS (UCC/Oran) qui engage les procédures de crédit et de soutien ainsi que l'acquisition des équipements qui vont couvrir environ 10.000 ha supplémentaires de terres irrigables.

VIII) Crédits Rfig et fournisseurs accordés aux céréaliculteurs Au titre de cette Campagne les crédits ont touché : 14 500 céréaliculteurs contre 11 440 en 2011/2012 Pour un montant de 7 milliards de DA contre 6,13 milliards en 2011/2012 Soit une augmentation au plan financier de 14% Par rapport à 2008/2009, le montant des crédits a doublé.

La Campagne Moissons/Battages 2013

I) Capacités de stockage mobilisées : 27.500.000 qx selon la répartition - Est : 14.500.000 qx - Centre : 5.000.000 qx - Ouest : 8.000.000 qx Il est entendu que ces capacités sont celles qui sont libres et pouvant accueillir la collecte

Commentaires: Ces infrastructures sont constituées de: Capacités propres aux CCLS : 73% Capacités de la SGP CEGRO, PRODA et SGDA et réquisitions : 27%

D'autres capacités pourront faire l'objet de location et/ou de réquisition en cas de besoins. L'ensemble des sites sont pourvus en moyens humains et matériels notamment les moyens de pesage étalonnés (des acquisitions supplémentaires, de balances électroniques de 6 Tonnes sont en cours) Les infrastructures de stockage sont mises en conformité par rapport aux normes sanitaires en la matière. La réalisation des 39 silos pour 8,2 millions de quintaux permettra à l'OAIC d'utiliser ses propres capacités et de répartir le stockage sur 39 nouveaux sites. Cet investissement se justifie par l'augmentation significative de la collecte ces 4

dernières Campagnes. il a été demandé aux CCLS d'investir dans la réalisation de magasins de stockage à font plat. les livraisons par anticipation aux moulins permettent également de libérer des capacités de stockage.

II) Les points de collecte Chaque CCLS procède à l'extension de son réseau de points de collecte existant (plus de 500) afin de les rapprocher des sites de production et maximiser les quantités à collecter tout en tenant compte de la qualité des produits collectés. Les livraisons se font du lever au coucher du soleil 7j/7j. Des équipes de nuit peuvent être constituées en fonction des besoins avec utilisation de projecteurs. Des instructions ont été données aux CCLS dans le but de s'équiper en projecteurs de fortes puissances. Les CCLS vont investir également dans les moyens permettant de raccourcir les files d'attente des camions lors de la collecte: pompes à grain, vis sans fin, bennes Marrel ect...

III) Mobilisation du matériel de récolte Parc national de 10.000 Moissonneuses Batteuses dont Parc de 1 260 Moissonneuses / Batteuses des CCLS dont 1 000 nouvelles machines Sampo. Commentaires: Le plan d'intervention de ce parc est établi par zone et commune avec transferts des équipements nécessaires dans les zones du Sud et précoces dans le cadre d'une coordination intra- régional et inter-région.

IV) Plan de transport Parc à engager : 760 camions des AGRO Route Est : 424 camions Centre : 119 camions

Ouest : 217 camions Des comités de pilotage (DSR, Agroute, CCLS, CAW et DSA) sont mis en place pour les régions où un déficit en infrastructures de stockage se fait sentir cas de Tiarét et de Khenchela sud par exemple. L'affectation aux CCLS par les Agro-route de camions de 10T (plus accessibles aux parcelles) est en cours.

V) Financement de la Campagne Crédit BADR : 50% Fonds propres OAIC : 50% Rôle facilitateur des guichets uniques (CCLS, BADR, CNMA). Les délais de règlement des céréaliculteurs ne doivent pas dépasser 72 heures. Il est demandé aux céréaliculteurs d'ouvrir des comptes bancaires dans le cadre des mesures d'allégement prises dernièrement.

VI) Plan de formation Formation et perfectionnement réalisé pour les : Agréeurs Gestionnaires des stocks Conducteurs et mécaniciens de Moissonneuses/ Batteuses Pour les besoins spécifiques de la Campagne

VII) Mobilisation de la sacherie : Environ 8.000.000 sacs. Nous introduisons l'utilisation progressive des sacs de 50Kg au lieu des sacs de 100Kg VIII) Mobilisation des pièces de rechange pour Moissonneuses /Batteuses Sampo : 569 références Tessala, Class et Dominateur : 385 références pneumatiques : 20 références. L'ensemble du dispositif est mis en place. Il est corrigé au fur et à mesure de nos déplacements sur le terrain pour lever préventivement toutes contraintes qui pourraient se présenter

Mohamed Belabdi, DG de l'Office algérien interprofessionnel des céréales
« On achète à des prix forts pour vendre à des prix très bas »
Propos recueillis par Fella Midjek . Publié le 7 décembre 2013 HORIZONS

Dans cet entretien, le directeur général de l'OAIC, Mohamed Belabdi, rappelle les prérogatives de son organisme qui est chargé, notamment, de l'importation des céréales, de fournir les agriculteurs en semences et de veiller aux stocks stratégiques de l'Algérie. Des stocks tenus secrets car les achats de l'Algérie dépendent des fluctuations de la Bourse internationale. Une information sur ces stocks de sécurité pourrait pousser les spéculateurs à augmenter les prix. « Nous sommes guettés de partout », prévient-il. M. Belabdi rappelle aussi que l'office ne fait pas de commerce. « Il achète à des prix forts sur le marché international pour vendre à des prix très bas sur le marché national. »

Présentez-nous brièvement l'Office algérien interprofessionnel des céréales.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales intervient pour réguler le marché et l'approvisionnement de l'ensemble des transformateurs à travers le territoire national. Il s'occupe aussi des stocks stratégiques en céréales. Il appuie la production céréalière. Il est la colonne vertébrale de la filière par l'intermédiaire de ses quatre coopératives de céréales et de légumes secs. Il intervient dans le développement de la filière en opérant avec les sous-directions de semences existantes. Il met à la disposition des agriculteurs des semences de bonne qualité, des engrais phosphatés et azotés pour céréales, des désherbants et possède une section de motocultures au niveau des CCLS.

Comment intervenez-vous en tant qu'importateur ?

Notre mission est la régulation du marché national. L'Algérie est un grand importateur de blé tendre car on n'en produit pas assez vu les conditions climatiques. Ces dernières s'y prêtent pour la production de blé dur. Une commission d'achat, présente sur le marché international, reçoit des offres. Elle traite et achète du blé, selon les cotations existantes.

Quand est-ce que ces achats se font ?

Les céréales sont des produits boursiers. Donc, nous ne pouvons pas faire de gros achats pour profiter de certaines conjonctures. Mais nous ne sommes jamais sûrs d'avoir fait la bonne affaire. Cela ne se constate qu'après coup. Il s'agit d'un produit qui fluctue selon les conditions de la production mondiale de certains pays. Les cours sont conditionnés par le niveau de la demande. Certains pays rentrent sur le marché et le font bouger instantanément. L'OAIC a une cellule de veille pour surveiller le marché international de très près pour faire des achats. Jusqu'à présent, tous les achats que nous avons effectués sont en dessous des cotations affichées. Seulement, notre cahier des charges est exigeant car il s'agit d'un blé destiné à faire du pain et plus exactement la baguette pour laquelle il faut un certain W (gluten élastique). Ce blé est produit en Europe de l'Ouest.

Peut-on connaître à quel prix le blé tendre est négocié pour l'Algérie ?

Les derniers achats ont été faits à un prix très intéressant. Ces prix dépassent les 300 dollars la tonne et l'an dernier ils étaient à 350 dollars la tonne. L'orge a été achetée à 250 dollars la tonne et le blé dur à des prix très bas à ce qui est affiché actuellement.

Pourquoi continue-t-on d'importer du blé tendre au lieu d'encourager la production et la consommation du blé dur ?

Le problème réside dans les habitudes de consommation des Algériens qui ont changé depuis l'indépendance. Avant, ils étaient de grands consommateurs de blé dur principalement de couscous et de la galette à base de semoule. Actuellement, avec les fours rotatifs des boulangeries, on fabrique la baguette française qui nécessite un certain W.

N'est-il pas possible d'inverser la tendance grâce à l'importation ?

Il y a tout un travail à faire pour inverser cette tendance. Il faut savoir que le blé dur est plus coûteux sur le marché international. Parfois, la différence entre le prix du blé dur et celui du blé tendre dépasse les 120 dollars la tonne. L'Algérie a pu réaliser des performances en production assez intéressantes en blé dur, c'est pourquoi ses importations par l'OAIC ont diminué de 6% par rapport à 2012. Pour le blé tendre, la consommation est toujours là avec les pizzas, les hamburgers et le pain. Nous avons nos stocks stratégiques qui couvrent la demande pour une certaine période qui reste confidentielle car nous dépendons de la Bourse internationale et nous sommes épiés de partout.

Qu'en est-il de l'importation des autres céréales ?

Le maïs a une tendance baissière cette année grâce à une importante production mondiale, notamment aux Etats-Unis. Pour l'orge, l'Algérie est un pays producteur qui a exporté ce produit en 2009. La production nationale n'est pas totalement livrée à l'OAIC. Généralement, les éleveurs-engraisseurs gardent la production pour leurs besoins d'engraissement de leurs bétails en hiver.

L'OAIC vient de lancer une opération de régulation sur les légumes secs...

Je suis étonné d'apprendre, par voie de presse, que les prix des légumes secs ont augmenté. L'OAIC possède des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs. Nous avons 150 points de vente ouverts à travers le territoire national. Les présidents des APC ont été saisis pour mettre à notre disposition des locaux pour d'autres points de distribution avec des prix abordables. Ainsi, nous faisons barrière à la spéculation. C'est la deuxième année consécutive où nous procédons à ce genre d'opérations d'importation suite à la demande des pouvoirs publics. Le principe est le même pour l'importation des céréales. Nous achetons par le biais de la commission. Cette année, le haricot sec est affiché à des prix très élevés sur le marché international, il est à 2 700 dollars la tonne alors que l'an dernier il était à 1 300 dollars.

Les importateurs privés l'ont payé à 2.500 dollars la tonne. Comment cela est possible ?

Nous l'avons acheté à moins de 2.500 dollars la tonne. D'autres quantités arriveront la semaine prochaine. Ce qui va équilibrer le marché. Il s'agit d'importations ponctuelles.

Les prix de l'OAIC ne sont pas très loin de ceux du marché. Où se situe le nœud du problème de cette hausse vertigineuse ?

Pour le pois chiche, les prix sont très loin car celui vendu par les grossistes n'est pas de qualité. Chez l'OAIC, le pois chiche de 12 mm d'origine mexicaine est de très bonne qualité et il n'est pas mélangé à l'indien. Pour la lentille, c'est la même chose. Le problème des prix n'est pas au niveau des grossistes, mais dans les grandes surfaces.

Mais les grossistes vendent les pois chiches et les lentilles à des prix inférieurs aux vôtres. Pourquoi ?

Il faut savoir que ces produits ne sont pas soutenus par

l'Etat. Avant, nous avions le monopole du marché, nous distribuions aux grossistes et le petit détaillant pouvait s'approvisionner à un prix abordable. Aujourd'hui, l'importateur est partout. L'autre problème est celui de l'évasion fiscale. Les commerçants ne viennent pas s'approvisionner chez les coopératives.

Où en est le programme d'appui aux agriculteurs sur les semences ?

L'OAIC est impliqué directement dans ce programme. L'Algérie n'a pas importé de semences de céréales depuis 1996. L'Institut technique des grandes cultures est le seul obtenteur en céréaliculture. Il est chargé de produire les semences de base, et l'OAIC en fait la reproduction. Depuis 2008 à ce jour, nous sommes passés à 2 millions de quintaux de semences commercialisés, soit l'équivalent de 60% de la sole (étendue de terre labourable) céréalière, c'est presque 2 millions d'hectares. C'est un saut qualitatif car, avant, les agriculteurs utilisaient les semences de ferme qui n'étaient pas conditionnées ni traitées. Elles sont sujettes à des maladies cryptogamiques causées par un champignon ou un autre organisme filamenteux qui influe directement sur les rendements des céréales. Grâce aux semences conditionnées, nous avons éradiqué ces maladies. 160.000 céréaliculteurs sont impliqués pour couvrir l'ensemble des superficies céréalières en semences certifiées.

Quel est votre chiffre d'affaires pour le dernier exercice ?

L'OAIC achète pour le compte de l'Etat. Il n'est pas subventionné. Il ne fait pas de commerce, contrairement à avant. Nous achetons au prix fort pour vendre au prix bas. C'est pour cela que nous n'avons pas de parts de bénéfice. Nous survivons grâce à la production locale et à la vente des semences. Le chiffre d'affaires est de 240 milliards de dinars. Cela ne va pas changer pour le prévisionnel. Notre effectif est de 10.000 personnes. F. M.

OMAR ZEGHOUAN. DG-ITGC : «90% DES EXPLOITATIONS CEREALIERES NE DEPASSENT PAS LES 7 HECTARES» 7

EL-WATAN le 30.09.12

Lyès Mechti

Omar Zeghouan est directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) et vice-président du Conseil national interprofessionnel des céréales. Il a présidé, la semaine dernière, un atelier national consacré à l'évaluation de la campagne céréalière 2011-2012. Il nous livre, dans cet entretien, ses impressions sur le déroulement de la campagne.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les chiffres donnés de la production céréalière ont été revus à la baisse ?

D'abord, Je dois préciser que le travail prévisionnel que nous faisons commence au mois de mars et au fur et à mesure, les conditions dans lesquelles les cultures évoluent sont évaluées et les seuils de rendement et de productivité sont déterminés. Cette année, au mois d'avril, nous avons tablé, en raison des conditions climatiques qui ont été assez bonnes, sur un rendement de 55 millions de quintaux, jusqu'à 57 ou 58 millions de quintaux. Mais à partir du mois de mai, cela a commencé à changer dans la mesure où l'on a observé des perturbations climatiques qui se sont traduites par des pluies qui ont fait des dégâts, de la grêle à l'Est, des déficits hydriques à l'Ouest et pour terminer, il y a eu des incendies au moment où les récoltes étaient prêtes. Tout cela cumulé a fait que l'on n'a pas pu atteindre les résultats prévisionnels et les productions n'ont été que de 51 millions de quintaux.

Peut-on parler alors de régression, puisqu'en 2009, la récolte avait été de 61 millions de quintaux ?

L'année 2009 a été vraiment une année exceptionnelle. De mémoire d'agriculteurs, nous n'avons jamais fait une année pareille. L'année 2012 aurait pu être exceptionnelle aussi, n'étaient les neiges et les températures très basses qui ont ralenti l'évolution des cultures. Mais globalement, je dirai que c'est quand même une année moyenne à bonne.

Mais les rendements demeurent toujours en deçà des objectifs...

En matière de rendement, l'objectif a été atteint, puisque nous avons enregistré, en moyenne, 20 quintaux à l'hectare, l'objectif étant de 17 quintaux. Nous n'avons jamais réalisé une performance pareille.

Comment se fait-il que des agriculteurs aient réalisé un rendement de 80 quintaux à l'hectare ?

Il y a deux choses qu'il faut considérer : le rendement moyen de la wilaya et le rendement de pointe d'un agriculteur. Ce dernier peut effectivement, s'il irrigue, fertilise et que son exploitation ne soit pas touchée par la grêle ou les intempéries, réaliser un rendement de 80 quintaux. Ce sont des rendements de pointe qu'on ne peut pas généraliser sur l'ensemble des exploitations. Nous avons environ 600 000 céréaliculteurs, parmi eux un seul a pu réaliser 80 quintaux à Aïn Defla. Un autre en a fait 75 à Guelma.

C'est pour vous dire, que la production nationale céréalière, jusqu'à l'indépendance, n'a jamais dépassé 20 quintaux à l'hectare. De plus, les rendements étaient, il y a quelques années seulement, de 7 quintaux. Aujourd'hui, nous les avons multipliés par 3 et plus et les surfaces par 2,5.

Pouvons-nous faire mieux, compte tenu des potentialités existantes ?

Nous pouvons améliorer cela, bien entendu. C'est ce que nous sommes en train de faire avec les programmes de production de semences certifiés, les programmes de diversification de la gamme variétale, les programmes d'irrigation et ceux de formation et de vulgarisation. C'est le ministère en charge du secteur qui s'en occupe avec, en plus, tous les programmes de soutien et de financement de l'Etat. Sans oublier le travail des agriculteurs, car nous, nous ne faisons que les accompagner.

Justement, quelles ont été les contraintes évoquées par ces derniers et que vous avez constatées lors de votre travail d'évaluation de la campagne ?

Cela diffère d'une wilaya à une autre. Certains agriculteurs évoquent le problème des semences ou des engrais.

Mais en réalité, le véritable problème qui se pose, c'est celui du manque de communication, d'information et d'organisation entre les agriculteurs. Il faut savoir que 90% des exploitations céréalières ne dépassent pas les 7 hectares. Elles ne peuvent, de ce fait, engager des investissements.

Le mieux serait que les agriculteurs s'organisent pour constituer des groupements, des coopératives pour cumuler leurs besoins et intervenir ensemble et rentabiliser leurs investissements. La nouvelle loi sur les concessions encourage cela justement.

Il reste tout de même ce problème de stockage souvent évoqué par les céréaliculteurs...

Cela dépend des zones céréalières, puisque si on parle de collecte, les structures de stockage actuelles sont suffisantes. En prenant ensemble les structures dont disposent les CCLS, l'OAIC et les anciennes Eriad, les capacités sont de 32 millions de quintaux, alors que la collecte est de 20 millions. Mais si demain on doit collecter toute la production nationale, là c'est vrai, les capacités ne suffisent pas. Il faut rappeler cependant qu'il y a un programme

d'agrandissement des capacités qui vise à s'équiper de 39 silos.

Qu'en est-il de l'irrigation d'appoint ?

Actuellement, nous dépendons des caprices du climat. Nous avons un climat aléatoire et nous cultivons environ 3,3 millions d'hectares annuellement. Quand arrive le moment de la récolte, nous récoltons environs 2,5 millions de quintaux et le reste, qui représente 600 000 ha est sinistré par manque d'irrigation. Si nous pouvons irriguer cette surface, ne serait-ce qu'avec un rendement de 20 quintaux à l'hectare, cela donnerait 12 millions de

quintaux de plus à la récolte.

Mais ce programme nécessite un investissement colossal pour le forage et l'équipement. Pour financer uniquement les équipements de surface, il faut 154 milliards de dinars, sans compter les forages. Mais une chose est sûre l'irrigation d'appoint est une sécurité pour la production et va dans le même sens que celui de la sécurité alimentaire.

.

« OBJECTIF : 30 QUINTAUX DE CEREALES A L'HECTARE » 10

Omar Zeghouane, DG de l'Institut technique des grandes cultures

F M Publié dans Horizons le 16 - 08 - 2013

Où peut-on produire des céréales en Algérie ?

Nous produisons des céréales dans pratiquement les 48 wilayas du pays. Seules les surfaces diffèrent, les plus importantes se situent au Nord, car la culture de céréales demande de l'eau en irrigation totale durant toute l'année. Si l'on arrête un jour l'irrigation, la culture est perdue. Au Nord, cela demande de l'irrigation supplémentaire en cas de déficit.

Quels sont les rendements en blé ?

Les rendements moyens obtenus tant en blé dur qu'en blé tendre sont proches. Une moyenne de 16, voire 19 à 20 q à l'hectare (ha), soit 2 tonnes/ha, de blé dur. A titre indicatif, la moyenne de production dans la wilaya de Constantine en quatre années est de 30,6 q en blé dur et 29,9 q/ha en blé tendre.

Quelles sont les wilayas qui produisent le plus de blé tendre ?

Il y a Tiaret avec 86.000 ha, Sidi Bel-Abbès avec 69.000 ha, Mascara avec 50.000 ha et Oum El-Bouaghi avec 36.000 ha. A Mascara, la superficie consacrée au blé tendre est le double de celle réservée au blé dur. Par contre, à Souk-Ahras, c'est l'inverse avec 29.000 ha pour le blé tendre et 71.000 ha pour le blé dur.

Au regard de ces chiffres, est-il possible de produire partout du blé dur et du blé tendre ?

Ce qui peut impacter sur la production est le matériel génétique, soit la variété. Pour le blé dur, il existe en moyenne 25 variétés par an alors que pour le blé tendre, il existe 6 uniquement en Algérie. Dans le cadre de l'encadrement de la production, nous avons accentué les efforts sur le blé dur car par le passé, la demande sur cette céréale était très importante lorsque sur le marché international, on n'en trouvait pas beaucoup. Nous sommes arrivés à acheter 50% de ce qui se vendait sur le marché international entre les années 90 et le début 2000.

De plus, le coût du blé dur est plus élevé que celui du blé tendre. Il fallait donc produire plus de blé dur. Mais à partir de l'année prochaine, de nouvelles variétés de blé tendre seront introduites pour accroître la diversification variétale et permettre ainsi à l'agriculteur d'avoir un choix plus large. Dans le cadre du plan quinquennal, nous sommes en train de programmer, pour 2015 à 2019, l'introduction d'au moins deux nouvelles variétés chaque année. Au total, au terme de cinq ans, une dizaine de variétés seront introduites selon les résultats.

Avez-vous réalisé des études prévisionnelles en termes de rendement futurs ?

Chez les agriculteurs de Chlef, qui sont multiplicateurs de semences, que nous encadrons, le rendement moyen de production de blé tendre est de 19 q/ha et le rendement de pointe pour les agriculteurs qui ont irrigué est de 46 q/ha. A Oum El-Bouaghi, ce rendement moyen est de 29 q/ha et 36 q/ha en rendement de pointe. A Blida, wilaya où il y a de l'eau, la moyenne est de 32 q/ha et 73,9 q/ha en rendement de pointe. La sole des agriculteurs de 6 wilayas est de 11 500 ha et le rendement moyen obtenu l'an dernier est de 300 000 q, soit 30 q/ha pour des semenciers. C'est possible de faire des prévisions, sauf qu'il faudra suivre l'itinéraire technique complet.

Comment suivre cet itinéraire ?

Il faudra acheter la semence chez les Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS). Elle est triée, travaillée et traitée contre les maladies. Or, il se trouve que beaucoup d'agriculteurs utilisent des semences de ferme de leur production en ajoutant parfois du sulfate de cuivre. L'objectif est d'atteindre 100% de production de semences. Nos besoins en semences céréalières est de 4 millions de quintaux avec lesquels on peut ensemercer 3 à 3,2 millions d'hectares. C'est notre objectif à l'horizon 2019. Sur les 3,3 millions d'hectares en moyenne, le blé dur occupe 1,4 million d'hectares, le blé tendre la moitié avec 700.000 ha et l'orge 1,1 million d'hectares. Avec cette sole, nous réalisons, à côté, environ 1,5 million d'hectares en jachère. Ce qui fait au total à peu près 6 millions d'hectares consacrés à la culture céréalière.

L'Algérie pourra-t-elle subvenir à ses besoins céréaliers ?

C'est impossible. Pour y parvenir, il faudrait accroître le rendement. Pratiquement, la consommation est de 200 à 220 kg de céréales/an/habitant. Soit au total, 80 millions de kilogrammes. Nous faisons des projections d'ici 2019 pour déterminer les besoins. Il faudra accroître le niveau de productivité des exploitations. L'objectif est d'atteindre 30 q/ha. Pour cela, le ministère a mis en place tout un programme de renouveau agricole avec une batterie d'aides et de subventions. Normalement, rien n'empêche d'aller vers l'accroissement des rendements mais les agriculteurs doivent recourir aux techniques modernes.

Pour ce faire, il faudrait des moyens. Or, le problème est que les exploitations agricoles sont de petite taille, soit moins de 10 ha. Avec le nouveau recensement de l'agriculture prévu en janvier prochain, nous aurons une idée plus claire sur la situation. Aujourd'hui, les agriculteurs ne peuvent pas investir individuellement. Il faudrait qu'ils se

regroupent en coopératives, en partenariat et mutualiser leurs moyens. C'est la solution vers laquelle il faudra aller un jour.

Qu'en est-il de l'irrigation sachant que nous sommes un pays au climat aride et semi-aride ?

Justement, le deuxième programme porte sur le problème d'irrigation. Il faut aller vers la gestion de la conduite de la culture en intégrant l'irrigation. Un exemple : à Constantine, un agriculteur, qui produisait toujours en pluvial entre 35 et 40 q/ha, a vu sa production doubler en 2013 avec 40 mm d'eau supplémentaires. Nous demandons aux agriculteurs de ne pas utiliser le gravitaire ou la submersion car c'est de la déperdition et du gaspillage.

Pour irriguer les grandes surfaces de céréales, il y a l'aspersion. Il existe trois modèles : le pivot, comme c'est une surface plane, de 5 à 50 ha, les asperseurs et entre les deux, il y a l'enrouleur qui peut irriguer moins de 10 m. Chaque machine est réglée selon les besoins. Il est possible de produire du blé à partir de 450 mm d'eau en moyenne annuelle, et plus nous avons des précipitations, plus il est possible d'augmenter la production. Le programme prévoit le financement jusqu'à 60% de l'équipement quand l'agriculteur possède une source d'eau (puits, forage, oued, bêche à eau). Il peut passer par la CCLS pour avoir cet équipement qui est payé avec une partie de sa production supplémentaire obtenue grâce à cette irrigation. Les agriculteurs qui livrent aux CCLS ont adhéré à ce dispositif.

Des expériences ont été menées dans la production de céréales dans le sud du pays. Où on est-on actuellement ?

En effet, un programme est mené dans le Sud pour accroître la production de céréales car nous avons un potentiel important qu'il faut rationaliser. Nous produisons déjà des céréales à Biskra et à El-Oued. Avec les nouvelles techniques, il n'existe pas de limite à la production de céréales quels que soient le climat et la nature du sol. La plante a besoin d'une quantité d'eau, de lumière et de minéraux. En volume d'eau, il faut le double par rapport au Nord. En outre, il est nécessaire d'apporter des engrais et de désherber. Les quantités en minéraux s'avèrent plus importantes qu'au Nord où la terre contient de l'azote et du phosphore.

Cela coûte 40 à 50% plus cher car il faut du gasoil

pour pomper l'eau et irriguer pendant toute la durée de la culture, de l'énergie et des engrais. Le rendement peut être de 80 q/ha. Nous avons ces rendements dans le Nord avec l'irrigation. Pour le blé tendre, les rendements dans le Sud sont de 60 à 70 q/ha, mais les agriculteurs arrivent à 50 q/ha seulement car ils ne maîtrisent pas la technique. Les Américains ont pu produire 80 q/ha à Gassi Touil. Certaines exploitations arrivent à ce niveau. Mais dans le Sud, il faut beaucoup d'argent. En outre, il suffit d'un jour de panne des équipements pour accuser 10% de pertes.

Est-ce que la subvention du pain et du blé n'est pas le fond du problème ?

C'est le gaspillage qui est ancré dans nos mentalités. Par ailleurs, les habitudes alimentaires font que nous consommons beaucoup de farine. Pour ce qui est de la hausse de la facture des importations, il faut savoir que l'Algérie s'approvisionne en blé en été pour le consommer en décembre. L'OAIC achète quand les prix sont bas à l'international. Cette année, il y a eu un retard sur la récolte et les pluies torrentielles ont influé sur la qualité du blé. L'OAIC a donc anticipé sur les achats. Cette année, ces derniers ne devraient pas augmenter pour les céréales en général.

Notre Commentaire:

Les acteurs de la filière céréales sont à féliciter pour les progrès réalisés. Idem quant aux décideurs pour leur politique de subvention de la filière.

1) Remarque quant à l'irrigation sous pivot dans le Sud: chaque cycle d'irrigation amène en moyenne 120 kg de sel/ha dans le sol. Si nous n'arrivons pas à réduire ces quantités, la production dans le Sud est compromise. Par ailleurs, quel est le taux de renouvellement des nappes phréatiques?

2) Remarque quant au conseil agricole: L'émergence d'associations professionnelles agricoles représentatives est le garant d'une organisation de la profession pour une large diffusion du progrès technique.

3) Les firmes d'agro-fourriture font une percée remarquable. Leurs technico-commerciaux réalisent une large couverture du territoire national et assurent un suivi technique de terrain. Cela permet une élévation du niveau technique des céréaliers.

D BELAID 7.12.2013.

-Peut-on espérer, cette année, une meilleure récolte que l'année dernière ?

Cette année, de par les conditions climatiques qui ont prévalu durant toute la campagne, ajoutées aux opérations de semence et de désherbage effectuées dans de bonnes conditions, nous nous attendons à une récolte meilleure que l'année passée. Il faut signaler toutefois qu'un manque de précipitations et la gelée ont touché quelques wilayas de l'Est, où la récolte céréalière risque d'être compromise. Nous pensons néanmoins que ce déficit va être compensé par une forte production dans la zone Ouest. Côté préparatifs, nous avons mobilisé toutes les capacités de stockage existantes et des réquisitions d'aires à cet effet ont été même décidées.

-Y a-t-il une amélioration des rendements à l'hectare ?

Pour ce qui est de l'orge, nous avons actuellement des rendements satisfaisants qui dépassent, en irrigué, les 50 quintaux à l'hectare et 30 quintaux à l'hectare en sec. Quant au blé, nous n'avons pas encore terminé la récolte, mais on s'attend à un rendement meilleur entre 45 et 50 q à l'hectare et 75 q en irrigué.

-Quelle sera, selon vous, la wilaya la plus performante en récolte et en rendement cette année ?

On s'attend à ce que Tiaret cartonne cette année.

-Vous avez évoqué la question du stockage. Justement, les céréaliculteurs se plaignent chaque année de problèmes de stockage de leurs récoltes. Qu'en est-il cette année ?

Cette année, nous avons pris toutes les dispositions nécessaires, en commençant par vider toutes les capacités des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS). Les silos stratégiques ont tous été mis à la disposition des fellahs et d'autres silos de forte capacité appartenant aux privés ont été loués, en plus de tout ce qui a été réquisitionné au niveau de chaque wilaya. Globalement, nos capacités de stockage dépassent les 30 millions de quintaux. De plus, nous avons déjà commencé les opérations de transferts des stocks de la nouvelle récolte des zones du nord vers le sud pour libérer plus d'espace et, partant, approvisionner en orge le cheptel des régions sud du pays.

-Vous avez lancé aussi un projet de réalisation de 39 nouveaux silos. Quand seront-ils opérationnels ?

Le contrat a été attribué en avril dernier. Pour les 9 silos en béton, leur réalisation sera assurée par un groupement d'entreprises algéro-chinois. Les 30 silos métalliques restants seront réalisés par le groupe algérien Batimetal en partenariat avec l'entreprise italienne Borghi et la réception du projet est prévue 30 mois après le lancement des travaux qui débiteront incessamment. La capacité de stockage de ces infrastructures est de 8 millions de quintaux.

-Les récoltes céréalières s'améliorent d'année en année, mais l'Algérie continue à importer de grandes quantités de blé...

L'importation de blé est une question qui dépend des habitudes alimentaires. Depuis l'indépendance, les Algériens ont changé leurs habitudes alimentaires et consomment plus de blé tendre. Cette espèce de blé n'est pas cultivée en grande quantité parce qu'elle exige beaucoup d'eau et les conditions climatiques qui caractérisent notre pays ne permettent pas d'avoir des rendements importants. Le climat semi-aride et les sols dont nous disposons ne nous permettent pas de cultiver plusieurs espèces de blé. Ce que nous sommes en train de faire, c'est s'autosuffire en blé dur et en orge, puisque cela est à notre portée, et ce, en augmentant les rendements.

Par la suite, si on arrive à produire plus de blé dur et d'orge, on produira du blé tendre. Les importations que nous faisons répondent donc à la nécessité d'assurer les besoins de consommation de la population et d'approvisionner tous les transformateurs céréaliers du pays. Le pain est notre aliment de base et nous en sommes de grands consommateurs. La facture des céréales, notamment en blé tendre, est donc importante.

-Comment se présente la conjoncture actuelle sur les marchés des céréales à l'international ?

Actuellement, nous sommes dans une tendance baissière pour la cotation des blés. Selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC), l'on s'attend à une augmentation de la production mondiale de l'ordre de 4% et tous les indicateurs sont là pour dire qu'il va y avoir une baisse des prix sur le marché international.

L'OAIC INVESTIT 10 MILLIARDS DE DA DANS LA MECANISATION

La Nouvelle République. RN Non daté.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) a investi 10 milliards de DA pour la création d'une section de motoculture en vue de répondre à la forte demande des agriculteurs, a indiqué Nourredine Kehal, directeur général de l'Oaic.

«L'OAIC a investi durant les trois dernières années 10 milliards de DA pour l'acquisition de 1 250 moissonneuses-batteuses, de 350 tracteurs et plus de 1 000 semoirs», a expliqué M. Kehal à l'APS. Cet investissement répond à un besoin énorme émanant des agriculteurs qui ne peuvent pas acheter ces machines du fait de la taille de leurs exploitations ne leur permettant pas de rentabiliser leur investissement dans la mécanisation. *«70% des exploitations du secteur privé ou celles relevant du domaine privé de l'Etat ont moins de 50 hectares, alors que pour rentabiliser une moissonneuse-batteuse qui coûte un million de DA, il vous faut 400 ha, 100 ha pour un tracteur et 200 ha pour un semoir»,* a détaillé le même responsable.

L'absence d'un environnement prestataire de services a engendré des exploitations sous-équipées et des rendements les plus faibles du bassin méditerranéen. *«Or, la mécanisation et la semence garantissent à elles seules, 70% des résultats de production»,* souligne le même responsable. Pour répondre à cette problématique, l'Office a décidé en 2010 de créer une section motoculture au niveau de chaque coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) pour assurer des prestations de services aux agriculteurs.

«Depuis que l'Etat avait pris conscience de cette contrainte, le ministère de l'Agriculture a décidé de créer une section motoculture au niveau de l'Office qui dispose de moyens financiers nécessaires», a souligné l'interlocuteur. Les pouvoirs publics ont mis le paquet pour soutenir l'acquisition d'équipements agricoles à titre individuel ou privé, à travers notamment la création de petites et moyennes entreprises de prestation de services par le biais des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et l'achat en commun par un groupe d'agriculteurs.

A titre d'exemple, la moissonneuse-batteuse est soutenue à 70% de son prix, le reste étant assuré par un crédit bancaire bonifié sur une période de 5 ans. Les autres équipements dont ceux de l'irrigation sont

subventionnés en fonction de leur intérêt. *«C'est un mal nécessaire. L'Etat encourage les agriculteurs à équiper leurs exploitations pour améliorer les rendements et par ricochet, réduire sa facture alimentaire»,* explique M. Kehal. D'après ce responsable, l'impact de la mécanisation et l'amélioration de l'itinéraire technique se fait déjà sentir au niveau du rendement moyen national, qui est passé de 8 quintaux/ha dans les années 1980 à 18 qx/ha actuellement, soit une évolution d'un quintal tous les deux ans. L'autre condition garantissant les rendements est l'irrigation d'appoint, une technique économique en eau, que l'Oaic est en train d'encourager.

L'Office a étudié avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) et l'entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib), deux formules d'acquisition du matériel d'irrigation au profit des agriculteurs. La première formule consiste à ce que l'Oaic achètera des équipements d'irrigation, par crédit fédératif à taux bonifié, pour les céder aux agriculteurs en leasing.

L'agriculteur paiera ses équipements par une partie de sa production livrée à la CCLS, a encore expliqué le directeur de l'Oaic, soulignant que l'Office va signer une convention avec Anabib dès la prochaine campagne céréalière. Concernant la deuxième formule, l'Oaic se porte garant auprès d'Anabib dans le remboursement de l'équipement acheté par l'agriculteur directement de l'usine. Selon un échéancier établi à l'avance entre l'acquéreur et l'entreprise, l'Office prélèvera le coût de l'équipement sur la production céréalière livrée par le producteur. L'Oaic table ainsi sur une superficie céréalière de 500 000 ha à équiper en système d'irrigation d'appoint à court terme contre 95 000 ha actuellement sur 3,3 millions d'hectares réservés pour la production céréalière. En introduisant ces techniques, le secteur compte porter la superficie agricole irriguée de 1,1 million d'hectares actuellement à 1,6 million d'hectares à l'horizon 2014.

CEREALES: FIN DU BRAS DE FER OAIC-TRANSFORMATEURS

23/06/2010 Yazid Alilat www.lequotidien-oran.com

La guerre de tranchées que s'étaient livrée ces deux derniers mois la direction de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et les transformateurs et meuniers semble oubliée.

La direction générale de l'OAIC a indiqué, hier mardi, que la quasi-totalité des transformateurs des céréales ont repris leurs enlèvements de blé dur auprès de l'Office, après une suspension de plusieurs mois. Selon le directeur général de l'Office, M. Noureddine Kehal, «90% des transformateurs ont repris leurs enlèvements de blé dur chez l'Office». Sur les 147 industriels-clients de l'OAIC, une dizaine seulement ne s'y est toujours pas approvisionnée, précise-t-il.

Le bras de fer entre les deux parties était né lorsque les prix des céréales sur le marché international avaient chuté à leurs plus bas niveaux au 1er trimestre 2010. Une situation de marché favorable à des achats massifs, avec beaucoup de spéculation et d'anticipation de la part des transformateurs algériens qui se sont approvisionnés à des prix plus compétitifs que ceux pratiqués par l'OAIC. La tonne de blé dur était passée, début 2010, à 250 dollars sur les marchés mondiaux, alors qu'elle était de plus de 1.000 dollars en 2009.

La marge est donc très importante, d'où cette ruée massive des meuniers auprès des marchés extérieurs. La convention liant l'OAIC aux transformateurs oblige ces derniers à s'approvisionner mensuellement auprès de l'Office à raison de 50% de leur capacité de trituration, et ce, à un prix administré de 2.280 DA/q pour le blé dur et de 1.285 DA/q pour le blé tendre.

Sur les 117 transformateurs conventionnés avec l'OAIC, un peu plus de 26 transformateurs avaient pris leurs quotas habituels en blé dur vers la fin mars dernier. Fatalement, l'Office est pris à la gorge : il rachète aux céréaliculteurs la totalité de leur production et s'est donc retrouvé avec un peu plus de 9 millions de quintaux sur les bras, après une production 2009 record qui avait dépassé les 63 millions de quintaux, toutes céréales confondues. Comment faire

donc avec ce surplus de blé dur pour l'OAIC, très demandé par les meuniers qui en font du couscous, des pâtes alimentaires ou des lasagnes? D'autant que la production de la campagne 2010 sera bonne, selon M. Kehal.

Par les chiffres, les ventes de l'Office étaient passées de 1,7 million de quintaux par mois à moins de 600.000 q depuis le mois d'octobre 2009. Et puis, grand coup de gueule de l'OAIC, étouffé, de ne plus servir les transformateurs qui refusent de prendre leur quota fixé à près de 50% de leurs besoins. Les stocks de blé dur de l'OAIC étaient estimés à près de 6 millions de quintaux, soit près de 66% de la totalité de la récolte 2009, à la mi-mars, et qu'il fallait écouler avant le mois d'août prochain pour libérer les aires de stockage pour la nouvelle production.

Selon l'OAIC, il faut, pour liquider ces stocks de blé dur, enlever 1 à 1,2 million de quintaux par mois. Ce qui n'a été fait qu'au compte-goutte, et après les menaces dirigées contre les transformateurs qui avaient préféré acheter à l'international leur blé dur. Les quantités des transformateurs et autres meuniers qui n'ont toujours pas été enlevées seront cédées aux entreprises régionales des industries alimentaires et dérivés (ERIAD), a indiqué par ailleurs le directeur général de l'OAIC. Pour autant, il affirme que les transformateurs ont tout à fait le droit d'importer leur matière première, c'est-à-dire le blé dur, mais «*cela doit se faire dans un cadre organisé*». Un comité interprofessionnel des céréales sera installé prochainement, selon M. Kehal, lequel comité, ajoutait-il, devra prendre en charge tous les problèmes en suspens et mettre en place une politique de régulation du marché national des céréales. «*Dans cet espace de concertation, nous allons discuter et régler définitivement ces problèmes d'approvisionnement du marché et des quotas*», précise-t-il.

Le directeur général de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC) revient, dans cet entretien, sur la campagne moissons-battages de cette année et nous explique les raisons qui ont fait que la récolte enregistre l'un de ses plus mauvais résultats.

- Quel bilan faites-vous de la campagne moissons-battages de l'année en cours ?

La campagne moissons-battages 2013-2014 n'a pas réalisé les objectifs tracés en raison du déficit hydrique enregistré pendant les mois de mars et avril derniers. Je peux même dire que nous avons évité la catastrophe. Si des conditions climatiques pareilles avaient prévalu il y a une dizaine d'années de cela, quand les rendements étaient très faibles, le pays aurait connu une vraie catastrophe en termes de récolte céréalière.

Pour cette campagne, la moyenne de rendement est de 15 quintaux à l'hectare, ce qui nous a permis de ne pas perdre beaucoup malgré les 45 jours de déficit hydrique enregistrés dans des moments critiques où le végétal avait besoin de beaucoup d'eau. Toutefois, dans les zones à haut potentiel et dans les bassins céréaliers, où 90% de l'espèce blé dur est cultivée, les agriculteurs ont pu sauver leurs cultures et nous avons enregistré des rendements qui dépassent les 25 quintaux à l'hectare. Pour les parcelles irriguées, le résultat est meilleur puisqu'il y a eu des rendements dépassant parfois les 60 q/ha.

- Pour combler ce déficit, un programme d'importation a été élaboré par vos soins. Pouvez-vous nous en parler ?

Pour combler ce manque, notamment dans l'espèce blé tendre dont nous ne possédons pas le matériel génétique adéquat permettant de résister au déficit hydrique, l'Office a procédé à la mise en place d'un dispositif pour acheter les quantités manquantes. Nous sommes donc sortis sur le marché international et nous avons procédé à des achats précoces profitant, bien entendu, d'une situation où les prix à l'international étaient très abordables.

Cette année, les cours du blé tendre sont favorables et cela nous a permis d'acheter des quantités qui nous mettent à l'abri. Même pour ce qui est de l'orge, les quantités achetées nous permettent d'être à l'aise. Quant au blé dur, ces dernières années ont été marquées par la diminution des stocks au niveau mondial. C'est pourquoi nous avons comme objectif d'arriver, un jour, à produire tous les besoins du pays en ce produit, d'autant que c'est à notre portée. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être toujours dépendants du marché extérieur pour le blé dur, puisque nous disposons des conditions nécessaires pour la produire.

- L'autosuffisance en blé dur est donc possible, selon vous...

Le blé dur est une espèce dans laquelle nous avons fait de grands résultats. Si nous continuons sur cette lancée, nous aurons bien sûr notre autosuffisance. Mieux, si nous donnons assez d'intérêt et d'importance à cette espèce, nous pourrions même devenir, à court terme, pays producteur de blé dur avec des excédents de production à exporter. Il faut savoir que les cours mondiaux du blé dur atteignent aujourd'hui le double de ceux du blé tendre.

- Quels sont exactement les besoins à combler ?

Pour le blé tendre, nous sommes très dépendants du marché extérieur du fait qu'il s'agit d'une espèce dont nous ne disposons pas du matériel génétique adéquat et nos conditions pédoclimatiques ne permettent pas de réaliser des productions importantes. Quant au blé dur, le déficit n'est pas très important et la situation est peu différente de celle des années précédentes. Le plus grand déficit a été enregistré, cette année, en orge. C'est l'espèce qui a été le plus endommagée par le stress hydrique. C'est pourquoi nous avons importé beaucoup d'orge.

- L'OAIC a demandé récemment à ses fournisseurs de respecter les clauses du cahier des charges, qui insiste sur la qualité du blé et son origine. De quoi s'agit-il exactement ?

Cela concerne précisément le blé tendre. En Europe, il a beaucoup plu pendant la période des moissons, si bien qu'on pensait que toute la production européenne (et française) allait être endommagée. A l'OAIC, nous achetons en optionnel, selon un cahier des charges bien défini. C'est à l'embarquement que l'origine du blé est signalée.

Mais selon les derniers rapports établis sur cette question et après évaluation de la qualité, il s'avère qu'une partie seulement de la production de blé, soit 25%, a été endommagée et non pas la totalité. Nous avons tenu des réunions avec les responsables des organismes européens, notamment France Export, et nous avons été rassurés sur la disponibilité de blé tendre en quantité et en qualité. Mais je dois préciser que nous ne sommes pas obligés d'acheter auprès d'un pays quelconque.

Mais pourquoi exiger l'origine unique aux fournisseurs ?

Nous n'avons jamais exigé l'origine unique. Cela a été

rapporté par une certaine presse qui prévoyait qu'on allait rompre avec nos fournisseurs français. Nous n'avons jamais dit que nous achetions uniquement le produit français. Avant d'acheter, nous n'exigeons aucune origine et lorsque nous lançons notre consultation, nous le faisons selon un cahier des charges. C'est au fournisseur de nous proposer la qualité et la quantité demandées, quelle que soit son origine.

Pourquoi alors achetons-nous beaucoup en France ?

En 2013, l'origine française a dominé de par la bonne qualité du blé proposé. Les Français ont bien vendu

leur blé à l'Algérie pour une simple raison de qualité. Il n'y a aucun accord gouvernemental dans cette affaire et si nous trouvons du blé de bonne qualité dans un autre pays, nous l'achèterons.

Globalement, comment se présente le marché des céréales à l'international ?

Les cours sont très favorables en blé tendre et en orge. En revanche, les stocks mondiaux de blé dur sont actuellement les plus faibles depuis 13 ans. Heureusement que nous avons anticipé cette situation et que nous avons acheté en pleine campagne.

L'OAIC : L'Algérie se détourne du marché français 17

15/10/2014 source: Le Jeune Indépendant

L'Algérie vient de procéder à l'achat de plus de 600 000 tonnes de blé tendre auprès de plusieurs fournisseurs européens, pour combler son déficit interne, sans compter sur la France son principal fournisseur.

La transaction, qui s'est conclue jeudi dernier, va limiter la dépendance de l'Algérie à l'égard du marché français du blé pour l'année prochaine, ont indiqué des négociants au Jeune Indépendant.

Cette livraison coûtera à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) entre 244.5 et 247 dollars la tonne en incluant le fret. La majorité de la commande sera livrée à l'Algérie en février 2015, tandis que la première tranche arrivera en janvier compte tenu du fait que l'OAIC avait déjà assuré l'approvisionnement du marché algérien en blé jusqu'à janvier prochain. L'OAIC est connue pour être l'un des plus grands importateurs de blé au monde. Jusqu'à ce jour, la plus grande part de ses importations était le blé tendre de France. L'Algérie importe en moyenne 5 millions de tonnes de blé de ce pays.

Cette transaction a été favorisée par la chute du prix du blé cette semaine dans les marchés européens. Le prix de la tonne, qui a perdu 9 à 10 dollars, a encouragé l'OAIC à importer plus de blé.

Les quantités achetées par l'Algérie sont estimées à 2.9 millions de tonnes pour 2014/2015, soit l'équivalent de 450 000 tonnes par mois, alors que les besoins, selon les négociants en blé tendre, sont estimés entre 400 000 et 450 000 tonnes par mois.

Le recours de l'Algérie à des fournisseurs européens va réduire sa dépendance à l'égard de la France qui a exporté vers l'Algérie plus de 7.3 millions de tonnes en 2013. Mais selon nos sources, l'OAIC a décidé de changer de fournisseur en optant pour des fournisseurs européens comme la Russie et la Lituanie, en raison de la mauvaise qualité du blé français cette année, à cause des conditions climatiques, notamment pendant l'été, qui ont impacté de façon considérable la qualité des récoltes. D'autres études françaises affirment également que 80% du blé exporté vers l'Algérie est de mauvaise qualité.

La France avait également procédé au mélange de son blé avec du blé meunier importé de Lituanie et du Royaume-Uni, pour honorer ses contrats avec ses clients, dont l'Algérie. Mais l'OAIC avait précisé qu'il n'accepterait aucune livraison de blé issu de mélanges de différentes origines. Le cahier des charges est clair : les céréales doivent provenir du pays d'origine.

L'OAIC insiste particulièrement sur l'indice de Hagberg, qui mesure la qualité boulangère du blé et permet de déterminer s'il pourra être utilisé pour faire du pain. Une partie de la récolte française pêche justement par ce critère, ce qui a poussé l'OAIC à aller directement vers d'autres fournisseurs européens, à savoir la Lituanie, la Russie et le Royaume-Uni.

Le DG de l'OAIC : l'Algérie a les capacités de réduire ses importations céréalières, «c'est un pari à notre portée»

27/01/2015 – Radio Chaîne 3

OAIC

Mohamed Belabdi Directeur général de l'OAIC - YouTube

(voir notre commentaire plus bas)

Vidéo pour "http://youtu.be/0sQA_gspPR8"

www.youtube.com/watch?v=0sQA_gspPR8

Il y a 7 heures - Ajouté par Radio Algérienne
Mohamed Belabdi Directeur général de l'OAIC. <a href="/channel/UCVEowbMFPnaqLOkjCx_MNTA" class="yt ...

Mr.Mohamed Belabdi, invité de la rédaction chaine 3

L'Algérie a-t-elle vocation à rester dépendante des marchés extérieurs pour son approvisionnement en céréales ? Pour le DG de l'Office Algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed Belabdi, cette tendance peut être renversée d'autant, affirme-t-il, « que le pari pour ce qui concerne le blé dur et l'orge, est à notre portée ».

Pour Mohamed Belabdi, Invité, mardi matin, de la rédaction de la chaine 3 de la Radio Algérienne, le respect des itinéraires techniques, l'utilisation par les agriculteurs de semences performantes et l'introduction des irrigations d'appoint sur une superficie projetées de 600.000 hectares figurent parmi les atouts pouvant permettre à la filière céréalière de rebondir.

Si ces itinéraires sont respectés, il est possible, ajoute-t-il de parvenir, rapidement et dans une première étape, à une production moyenne de 30 quintaux à l'hectare « permettant d'engranger environ 90 millions de quintaux de céréales » par saison.

Le DG de l'OAIC estime, par ailleurs, que le niveau de la superficie céréalière, en Algérie, constitué de quelque 3,2 millions d'hectares représentent un « point fort » par rapport aux besoins du pays. « Ce qu'il faut, dit-il c'est de faire en sorte d'améliorer ce patrimoine ».

Quand on lui rappelle que les importations céréalières, constituées notamment de blé dur et d'orge, ont coûté, en 2014, quelque 3,5 milliards de dollars au pays, le DG de l'OAIC explique qu'il s'agit là des conséquences de la situation de sécheresse observée durant le mois d'avril.

Il tient cependant à préciser que les quantités de produits céréalières importées ne sont pas toutes

consommées, certaines étant utilisées pour constituer des stocks stratégiques « afin de mettre le pays à l'abri des fluctuations du marché mondial ».

Relevant que l'Algérie a cessé d'importer des semences, depuis 1996, il explique que celle-ci a, cependant, besoins d'en ramener de l'extérieur « pour améliorer le patrimoine génétique de ces dernières et augmenter ainsi leur rendement ».

Dans cette perspective, il annonce que l'office vient a signé, récemment, un protocole d'accord avec un groupe Français spécialisé dans la production de semences céréalières pour la création, en Algérie, d'une société mixte chargée de ces activités.

Amené, à un moment, à s'exprimer sur le gaspillage du pain par les ménages (quelque 7 millions de baguettes/jour sont jetés quotidiennement dans les poubelles), M. Belabdi observe que cette situation n'incombe pas au seul consommateur. Pour lui, il est primordial d'appliquer et de faire respecter un cahier des charges permettant aux boulangers de produire un pain de qualité, qui se conserve et non celui qui devient immangeable le jour d'après.

COMMENTAIRE : A PROPOS DE L'ENTRETIEN ACCORDE PAR LE DG DE L'OAIC A LA RADIO

D. BELAID 27.01.2015. djam.bel@voila.fr

Tout d'abord il s'agit de louer les efforts de ces hauts cadres des institutions algériennes. Dans le cas de Mr Belabdi, sa tâche n'est pas de tout repos et ses efforts afin de contribuer à une meilleure production céréalière sont louables.

L'OAIC, SEMENCES ET IRRIGATION

Il est agréable de constater que Mr Belabdi impulse différentes actions au niveau de l'OAIC.

- Disponibilités en semences certifiées.
- Développement de l'irrigation d'appoint.
- Développement des unités moto-culture.
- Développement des infrastructures de stockage.

Nous reviendrons sur l'importance de ces actions.

UN CONSEILLER AGRONOMIQUE RATTACHE AU DG-OAIC

Précisons d'emblée que les remarques qui suivent se veulent constructives et sont un apport au débat national concernant la filière céréales.

A la question d'éventuelles importations de céréales

(retour sur le marché), le DG de l'OAIC a expliqué qu'il était trop tôt pour se prononcer sur la campagne en cours. Il a mentionné le stade actuel des céréales: « stade semis - germination ». Cela est inexact. Certes le stade de croissance des céréales est variable selon les régions. Mais en moyenne, en zone Nord, on se situe au tallage. Ceci montre ses limites agronomiques. Précisons que cela n'est pas rédhibitoire pour sa fonction. Nous pouvons imaginer qu'à ce stade de responsabilité, les questions de logistique, d'organisation sur le terrain et d'achats sur les marchés à l'étranger par exemple, occupent facilement l'entière journée de ce responsable. Mais cette méconnaissance agronomique montre l'impérieuse nécessité de la présence auprès du DG d'un conseiller agronomique. A ce propos qu'en est-il des liens entre OAIC et ITGC?

Ainsi, si nous listons les innovations techniques mises en avant par l'OAIC, elles concernent essentiellement les semences et l'irrigation. Quid des autres facteurs limitant du rendement? Quid des moyens pour atténuer par exemple l'effet de la sécheresse sur les parcelles d'orge en mars dernier? Car, des moyens agronomiques existent. Certes, Mr Belabdi a évoqué la faiblesse de l'itinéraire technique des céréaliers des zones semi-arides. Mais, il a mis en avant le fait qu'ils utilisent des semences de ferme. Non, Mr Belabdi, ce n'est pas là le facteur limitant principal. Si on tient compte du dernier séminaire international sur le semis direct tenu à Sétif, la cause en est le type de travail du sol. Celui-ci consiste souvent en un labour ou pseudo-labour au coyer-crop, là où le semoir pour semis-direct ferait des merveilles. En effet, il est le seul outil à pouvoir préserver l'eau de pluie emmagasinée dans le sol. Les travaux du Pr Rachid Mrabet à Settat (Maroc) prouvent qu'il est possible d'améliorer les rendements principalement par le semis direct tout en réduisant les coûts de mécanisation et en partie l'incertitude climatique. Ces travaux sont en ligne sur internet à l'adresse suivante:

www.un.org.ma/IMG/pdf/CEA_09_fr.pdf. Encore une fois, il est évident qu'en une journée de 24 heures, Mr Belabdi a autre chose que de rechercher des rapports techniques sur la toile. Cependant, dans son secrétariat doit figurer un conseiller agronomique compétent.

Remarquons au passage qu'il est étonnant que la Chaîne 3 ne dispose pas d'un ou d'une spécialiste des questions agricoles. Les questions posées lors de l'entretien montraient manifestement une connaissance superficielle du dossier.

REVOIR LE STATUT DES CADRES COMMERCIAUX DES CCLS

Un point non abordé par Mr Belabdi. Il s'agit de l'aspect humain et notamment le statut des cadres commerciaux des CCLS. Ces derniers ont la charge de vendre les semences, les engrais, les produits phytosanitaires ou le matériel d'irrigation. Il devrait exister des primes liées au volume des ventes réalisées

par ces cadres. Idem pour les chefs de silos. Une prime relative aux volumes de collecte devrait leur être attribuées.

On ne peut vouloir augmenter les surfaces irriguées en vendant du matériel en restant derrière un comptoir dans une CCLS. Les cadres de terrain doivent pouvoir bénéficier d'un véhicule de service ou d'indemnités kilométriques afin de favoriser la prospection des futurs irriguants. Nous sommes engagés dans une guerre économique et commerciale. De l'autre côté de la Méditerranée, c'est ainsi que sont rémunérés les technico-commerciaux des coopératives céréalères et des firmes de négoce. A nous de nous inspirer de ces méthodes. Il faut donner au DG de l'OAIC le cadre juridique afin de faire évoluer le statut de ses collaborateurs de terrain.

CONCENTRATION DES MOYENS, OUI MAIS...

Juste avant de prendre connaissance de l'entretien accordé par le DG de l'OAIC, il nous a été donné de lire les excellents articles de Naima Benouaret datés de fin 2014 dans El Watan. Ils concernent la production de levure boulangère en Algérie. Les usines locales sont actuellement toutes à l'arrêt. Cela nous inspire la réflexion suivante. L'OAIC mise sur le développement de stations locales de semences triées et traitées ainsi que de grands silos à céréales. Ne faudrait-il pas panacher ces choix stratégiques? Pourquoi ne pas également importer de petites stations mobiles de traitement de semences et les confier à des investisseurs privés qui pourraient travailler H24 en périodes de pointe? Pourquoi tout concentrer dans des structures publiques aux horaires actuellement figés? Concernant les silos, pourquoi miser principalement sur de grandes structures et ne pas encourager également le stockage à la ferme. Il serait possible de mettre sur place des encouragements tarifaires et de stimuler la production locale de petits silos en acier. Certes, les pouvoirs publics se doivent de constituer sous leur tutelle de réserves stratégiques. Mais pourquoi laisser le monde paysan sans possibilité de stocker une partie de la récolte et sans prise d'initiatives?

La filière céréales en Algérie a la chance de posséder un bel outil d'intervention: l'OAIC. Par son dynamisme et son dévouement, son DG fait honneur à la profession. Mais faut-il tout concentrer entre les mains d'un seul opérateur et des pouvoirs publics? Certes, les limites des opérateurs privés sont connues. En atteste les informations parues récemment dans la presse et faisant état de l'importation de gravats dans des conteneurs afin de masquer des transferts illicites de devises. Aussi, de nouvelles structures réellement coopératives sont à encourager. Au monde paysan Algérien, comme l'a fait depuis plus de 60 ans en France le mouvement coopératif, de se créer des structures autonomes de collecte et

d'approvisionnements en intrants de base.

Plus que jamais, la filière céréales se trouve être une

part importante dans l'objectif d'une meilleure autosuffisance alimentaire. Il est du devoir de tous les patriotes économiques de rechercher les meilleurs moyens afin de produire plus et mieux, dans l'intérêt du plus grand nombre.

Chapitre
OAIC et commercialisation 18
Céréales : Fin du bras de fer OAIC-transformateurs 21
Posté Le : 23/06/2010 Ecrit par : Yazid Alilat
www.lequotidien-oran.com

La guerre de tranchées que s'étaient livrée ces deux derniers mois la direction de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et les transformateurs et meuniers semble oubliée.

La direction générale de l'OAIC a indiqué, hier mardi, que la quasi-totalité des transformateurs des céréales ont repris leurs enlèvements de blé dur auprès de l'Office, après une suspension de plusieurs mois. Selon le directeur général de l'Office, M. Nouredine Kehal, «90% des transformateurs ont repris leurs enlèvements de blé dur chez l'Office». Sur les 147 industriels-clients de l'OAIC, une dizaine seulement ne s'y est toujours pas approvisionnée, précise-t-il.

Le bras de fer entre les deux parties était né lorsque les prix des céréales sur le marché international avaient chuté à leurs plus bas niveaux au 1er trimestre 2010. Une situation de marché favorable à des achats massifs, avec beaucoup de spéculation et d'anticipation de la part des transformateurs algériens qui se sont approvisionnés à des prix plus compétitifs que ceux pratiqués par l'OAIC. La tonne de blé dur était passée, début 2010, à 250 dollars sur les marchés mondiaux, alors qu'elle était de plus de 1.000 dollars en 2009.

La marge est donc très importante, d'où cette ruée massive des meuniers auprès des marchés extérieurs. La convention liant l'OAIC aux transformateurs oblige ces derniers à s'approvisionner mensuellement auprès de l'Office à raison de 50% de leur capacité de trituration, et ce, à un prix administré de 2.280 DA/q pour le blé dur et de 1.285 DA/q pour le blé tendre.

Sur les 117 transformateurs conventionnés avec l'OAIC, un peu plus de 26 transformateurs avaient pris leurs quotas habituels en blé dur vers la fin mars dernier. Fatalement, l'Office est pris à la gorge : il rachète aux céréaliculteurs la totalité de leur production et s'est donc retrouvé avec un peu plus de 9 millions de quintaux sur les bras, après une production 2009 record qui avait dépassé les 63 millions de quintaux, toutes céréales confondues. Comment faire donc avec ce surplus de blé dur pour l'OAIC, très demandé par les

meuniers qui en font du couscous, des pâtes alimentaires ou des lasagnes? D'autant que la production de la campagne 2010 sera bonne, selon M. Kehal.

Par les chiffres, les ventes de l'Office étaient passées de 1,7 million de quintaux par mois à moins de 600.000 q depuis le mois d'octobre 2009. Et puis, grand coup de gueule de l'OAIC, étouffé, de ne plus servir les transformateurs qui refusent de prendre leur quota fixé à près de 50% de leurs besoins. Les stocks de blé dur de l'OAIC étaient estimés à près de 6 millions de quintaux, soit près de 66% de la totalité de la récolte 2009, à la mi-mars, et qu'il fallait écouler avant le mois d'août prochain pour libérer les aires de stockage pour la nouvelle production.

Selon l'OAIC, il faut, pour liquider ces stocks de blé dur, enlever 1 à 1,2 million de quintaux par mois. Ce qui n'a été fait qu'au compte-goutte, et après les menaces dirigées contre les transformateurs qui avaient préféré acheter à l'international leur blé dur. Les quantités des transformateurs et autres meuniers qui n'ont toujours pas été enlevées seront cédées aux entreprises régionales des industries alimentaires et dérivés (ERIAD), a indiqué par ailleurs le directeur général de l'OAIC. Pour autant, il affirme que les transformateurs ont tout à fait le droit d'importer leur matière première, c'est-à-dire le blé dur, mais «cela doit se faire dans un cadre organisé». Un comité interprofessionnel des céréales sera installé prochainement, selon M. Kehal, lequel comité, ajoutait-il, devra prendre en charge tous les problèmes en suspens et mettre en place une politique de régulation du marché national des céréales. «Dans cet espace de concertation, nous allons discuter et régler définitivement ces problèmes d'approvisionnement du marché et des quotas», précise-t-il.

UNE BONNE ANNEE CERELIERE

Lakhdar A Publié dans La Nouvelle République le 14 - 05 - 2013

Selon Omar Zaghouane, directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), la campagne de moissonnage-battage des céréales s'annonce bonne pour cette année. Cependant, il fait état de quelques difficultés sur le plan des conditions climatiques dans certaines wilayas des Hauts-Plateaux à l'est du pays.

Il rappelle que durant les quatre dernières années, la moyenne de la production céréalière a tourné autour de 50 millions de quintaux et estime que cette saison, la production attendue ne s'en éloignera pas. Il annonce qu'une évaluation est cours, à partir d'enquêtes sur le terrain au niveau des différentes wilayas, en utilisant les images satellitaires dans les unités SIG (système d'information géographique) ainsi que les données de la FAO (Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du Centre international des céréales, pour connaître avec plus de précision quelles va être la quantité qui sera récoltée. Il fait remarquer que, pour le moment, les chiffres concernant la production nationale ne sont pas encore fixés. Pour M. Zaghouane, la campagne 2009 a été une production record, une année exceptionnelle avec 62 millions de quintaux. Il fait observer qu'entre 2000 et 2008, la production annuelle moyenne était autour de 31 millions de quintaux.

A propos des rendements, le DG de l'ITGC fait remarquer que l'Algérie est un pays semi-aride et qu'il ne faut pas le comparer, par exemple, à la France, qui a d'autres conditions climatiques et qui peut atteindre même des rendements de 100 q/ha. Il fait savoir que, dans certaines wilayas où les conditions sont bonnes, comme Tiaret, le rendement est de 50 q/ha, Constantine 70 q/ha, Aïn Defla 80 q/ha, là où les agriculteurs sont en progrès techniquement et acceptent de faire le travail qui est nécessaire. La possibilité de le faire existe mais nous sommes liés, dit-il, aux conditions climatiques à la disponibilité de l'eau, ce qui n'est pas assurée partout. Au niveau du Sud, cela peut se faire puisqu'il y a de l'eau et des efforts sont faits dans ce sens pour la production céréalière, de maïs en irrigué, mais au niveau du nord, les capacités hydriques pour pouvoir irriguer les 3,5 millions d'hectares n'existent pas, souligne-t-il. Il rappelle que l'année passée a été un peu difficile, et cette année les difficultés ont concerné certaines wilayas.

Le maximum est fait pour mobiliser les volumes d'eau en collaboration avec le ministère des Ressources en eau, mais pour le moment 30 q/ha de moyenne nationale, ce n'est pas encore possible, mais à moyen terme, dans trois-quatre ans, il estime que ce sera possible, entre 25 et 30 q/ha, en tout cas, dit-il, c'est l'objectif du ministère. Il estime que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mis en place tous les moyens (au plan technique, foncier) pour que

l'agriculture puisse améliorer son travail et intégrer le programme national de production céréalière qui est un programme stratégique, car il s'agit de garantir la sécurité alimentaire. Il soulève le problème de la petite taille des exploitations agricoles algériennes. Il explique que pour pouvoir produire plus et mieux, il faut investir, les agriculteurs qui ont moins de 10 hectares ne peuvent pas le faire, investir, par exemple, dans un tracteur, une moissonneuse-batteuse.

Dans ce sens, les Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) jouent un rôle prépondérant dans le développement des céréales et des légumes secs, dit-il, en mettant à la disposition des agriculteurs, sous forme de location ou autre, tous les équipements nécessaires mais aussi engrais, semences certifiées, les instituts leur apportent la technologie, et en plus, il y a, ajoute-t-il, le soutien de l'Etat pour financer tout cela et permettre à l'agriculteur de pouvoir produire mieux et plus. C'est un soutien qui n'existe dans aucun autre pays au monde, fait-il remarquer, notamment pour le prix d'achat de la production aux agriculteurs, qui est supérieur au prix sur le marché international, mais aussi dans le soutien à l'achat des intrants et des équipements par les agriculteurs.

Pour les machines, l'Etat a mis en place un dispositif qui permet à l'agriculteur de livrer sa vieille machine et prend une machine neuve pour laquelle il ne paie que 30% du prix. Pour les semences, pour 2012/2013, un peu plus de 2 millions de quintaux de semences ont été mis à la disposition des agriculteurs, cela représente plus de 60% des besoins. Il rappelle qu'il s'agit de semences nationales, puisque depuis 1994, l'Algérie n'importe plus de semences de céréales, épargnant ainsi l'équivalent de 140 millions de dollars. Au sujet des récoltes, M. Zaghouan assure qu'il n'y aura aucun problème pour cette saison. *«Sur le plan de la récolte, le problème ne se posera pas. Pour cette campagne, la CCLS met à la disposition des agriculteurs plus de 1200 moissonneuses-batteuses pratiquement neuves. Aujourd'hui, une partie de ces machines sont au sud, mais elles vont remonter, puisque la période de récolte sera bientôt terminée dans cette région.»* M. Zaghouan poursuit : *«Il y a 13 000 moissonneuses-batteuses au niveau national, le parc de la CCLS n'en représente que 10%. L'apport des machines privées est donc très toutes les dispositions sont prises au niveau des comités de wilaya, y compris le wali y participe. Les*

capacités des CCLS, en plus de celles des Eriad, du secteur privé, vont permettre de stocker l'ensemble de la production. La capacité de stockage se situe autour de 30 millions de quintaux et un programme de développement est mis en place au niveau des CCLS, visant à l'accroître de 10 millions de quintaux, pour porter la capacité de stockage totale à 40 millions de quintaux, sans compter les réquisitions éventuelles par les wali *important, dans la mesure où nous avons 3,5 millions d'hectares à récolter dans des délais très*

courts.»

Pour les capacités de stockage, «s». Il y a ce que gardent les agriculteurs pour leur consommation propre. Cette année, tout le monde va vouloir récolter avant le mois de Ramadhan. Il a évoqué le programme d'extension des terres agricoles pour accroître la production et aller jusqu'à 5 millions d'hectares pour la céréaliculture. Il rappelle qu'il y a 2,5 millions d'hectares en jachère non cultivés.

OAIC : BELABDI MET LE TURBO 24

Djamel BELAID Mars 2014

L'OAIC est un organisme stratégique pour l'assistance apportée aux 600 000 céréaliers algériens. Son ancienne direction puis la nouvelle se sont attelées à développer cet appui. Le directeur actuel Mr M.BELABDI a récemment fait le point sur les avancées en cours au niveau de l'Office.

Le développement des unités de prestations de services motoculture constitue ainsi une aide majeure aux céréaliers sous équipés. Il en est de même pour la mise sur pied d'un nombre toujours plus grand d'unités de production de semences. L'annonce de la réactivation de l'union des coopératives de semences et la signature d'un accord de coopération avec un partenaire français devraient permettre un transfert de savoir faire et assurer une meilleure disponibilité en semences de légumineuses.

Une autre innovation majeure est l'aide à l'irrigation d'appoint. Le dispositif mis au point est original: « le remboursement des échéances de l'emprunt est de ne faire payer le céréaliculteur qu'avec le gain réalisé par l'élévation des rendements ». L'irrigation peut faire passer les rendements de 18qx à 40 Qx/ha.

Le rendement céréalier qui était de 8 qx/ha en 1980 est passé à 18 qx/ha en 2013. L'OAIC a collecté 20 millions de qx des 51 millions de qx de céréales produits en 2012. Ces chiffres illustrent le soutien des pouvoirs publics à la filière mais aussi le travail de l'OAIC, de ses cadres, ouvriers, chauffeurs et direction. Les données sur la collecte illustrent que, bien qu'acteur fondamental de la filière céréales, l'OAIC n'est pas seul. Sa stratégie de mettre en place des pools régionaux composés des acteurs locaux (CRIC) montre la qualité des choix opérés. Mais cette multitude d'opérateurs implique de la part de l'OAIC un rôle d'impulsion de la filière.

QUELQUES PROPOSITIONS AU DEBAT

En première approche nous proposerons au débat quelques exemples possibles d'impulsions. Equiper des privés de stations mobiles de semences afin de toucher les petits céréaliers au fin fond de la campagne. Développer une filiale de fabrication de cellules en tôles métalliques pour le développement du stockage à la ferme. Encourager ce stockage par une politique de bonifications pour les livraisons hivernales. Cela favoriserait la constitution de lots homogènes du point de vue qualité. Enfin, les CCLS n'ont de « coopératives » que le nom. Comment faire évoluer leurs statuts afin d'arriver à une plus grande responsabilité financière et de contrôle des coopérateurs (cela implique formation des cadres coopérateurs). Dans les CRIC, étudier l'apport du semis direct, du désherbage mécanique et de toute autre innovation technique permettant de réduire les coûts de production (le prix d'achat de 4500 DA du quintal de BD est-il tenable en cas de diminution des rentrées pétrolières ?). Envisager un nouveau statut pour certains personnels des CCLS afin d'instaurer des primes liées aux volumes d'intrants vendus, au nombre d'heures de prestation de motoculture réalisées ou aux volumes de céréales collectées et ainsi arriver à la même efficacité des réseaux commerciaux privés d'agrofourriture. Organiser des partenariats afin que l'encadrement de base des CCLS, mais aussi les coopérateurs élus, puissent aller en voyage d'études dans le sud de la France ou en Espagne auprès de coopératives céréalières.

Dans les surfaces irriguées, nous obtenons une moyenne de 31 quintaux/ha pour un objectif de 50 q/ha.

Pour le secteur de la céréaliculture, les pouvoirs publics mettent, pour la campagne 2012-2013, la barre très haut en termes d'objectifs, tablant sur une production de 58 millions de quintaux de céréales, contre 48 millions lors de la précédente campagne. « Cet objectif est fixé sur la base des 3,2 millions d'hectares de terre emblavées et les rendements déjà réalisés via les contrats de performance. Mais également, en fonction des capacités recensées sur le territoire national », a indiqué, hier, Omar Zaghouane, directeur de l'institut technique des grandes cultures, à l'occasion d'un atelier national d'évaluation de la campagne céréalière 2011/2012.

Dans le même contexte, il a confié que le secteur n'est pas préoccupé par les perturbations climatiques qui pourraient survenir, car, malgré ce type d'aléas, la précédente campagne a enregistré un rendement appréciable (52 millions de quintaux). L'éventualité d'importation de céréales n'est, cependant, pas à écarter, d'autant que les besoins en blé sont estimés à 85 millions de quintaux/an. « Nous avons atteint ces quatre dernières années, 50 millions de quintaux de céréales en moyenne, soit une hausse de plus de 70% par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, nous ne pouvons rien contre le climat, mais nous pouvons lutter contre le déficit hydrique, via l'irrigation », estime-t-il. A ce propos, le ministère de l'Agriculture et celui des Ressources en eau s'attellent à mettre en place une stratégie afin d'assister les agriculteurs dans l'irrigation et intervenir en cas de problèmes de pluviosité. « Dans les surfaces irriguées, nous obtenons une moyenne de 31 quintaux/ha pour un objectif de 50

q/ha. 118 000 hectares ont bénéficié d'irrigation d'appoint pour un objectif de 600 000 hectares à l'horizon 2014. Dans ce domaine, nous sommes encore loin du compte », affirme M. Zaghouane pour qui l'irrigation à elle seule ne suffit pas. Il y a tout un itinéraire à suivre, explique-t-il, pour obtenir un bon rendement. Or, ce ne sont pas tous les agriculteurs qui respectent l'itinéraire. « Les céréaliculteurs, qui ont suivi scrupuleusement l'itinéraire, ont obtenu 82 quintaux/hectare lors de la précédente campagne. Mais il faut savoir aussi que l'irrigation nécessite des moyens financiers colossaux. Les équipements de surface, à eux seuls, coûtent 154 milliards de dinars, sans compter les équipements souterrains », dit-il. Pour revenir à la céréaliculture, les agriculteurs sont sommés d'entamer le plus rapidement possible la semence dont, les grains sont prêts à l'emploi, et prendre part, en masse, aux programmes de formation.

Farida Belkhiri

OFFICE ALGERIEN INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES: UN ACTEUR MAJEUR DE LA FILIERE CEREALE* 26

Dans le numéro 62 de la revue « El DJAZAIR » de novembre 2012 Leïla Boukli donne un aperçu des grandes orientations qui guident l'OAIC. Que chaque lecteur cherche bien dans ce texte à quel moment il est question de la gouvernance. Le lecteur aura bien beau chercher. Nulle part il n'est question de gouvernance.

Ce n'est pas le cas des coopératives céréalières étrangères. En France, dans le Sud-Ouest, la plaquette de présentation d'Arterris précise que : « *La gouvernance, fondée sur une légitimité accrue, elle place les adhérents au cœur du dispositif* ». Et d'ajouter : « *Le conseil d'administration a souhaité d'emblée que les solutions apportées coïncident le plus possible avec les préoccupations de nos sociétaires.* »

Pour cela, deux pôles fonctionnels sont mis en place :

- *le pôle Grandes Cultures : céréales, oléagineux, protéagineux et agrofournitures ;*
- *le pôle Filières et Diversification : semences, productions animales, cultures pérennes.*

Leur rôle consiste à travailler avec les adhérents, par métier, afin de remonter les attentes de chacun et de faire part des évolutions souhaitées. Le pôle est un lieu d'information essentiel à la compréhension des marchés. Il permet de percevoir les tendances à long terme de nos activités. C'est dans cette instance que doivent être imaginées les options à proposer au conseil d'administration. Parmi les membres des pôles, nous retrouvons d'anciens administrateurs de nos coopératives antérieures mais aussi des personnalités qualifiées qui sont autant d'adhérents souhaitant s'impliquer dans l'avenir de leur région. Ces comités de pôle ont un fonctionnement calé sur l'activité du métier et sont renouvelés par tiers tous les ans, en janvier. Ce sont donc des assemblées ouvertes composées de 35 à 45 membres ».

CEREALICULTURE DZ : OFFICE CENTRALISE OU GROUPEMENTS D'AGRICULTEURS ?

Nous pensons que ce qui fait la réussite de la céréaliculture ne provient pas seulement d'une pluviométrie abondante, de sols profonds et d'un matériel moderne. Cette réussite provient également du management des hommes. L'agriculture française a su trouver les formes les plus adaptées : en l'occurrence des groupements de producteurs pour commercialiser les productions et réaliser en amont des achats groupés d'intrants. Pour rappel dans les coopératives céréalières françaises le capital appartient aux sociétaires et le directeur est recruté par les représentants des céréaliers.

Avant de laisser tout un chacun lire le texte concernant l'OAIC version 2012, il faut savoir que le discours 2015 de la direction cet Office est pratiquement le même.

« Doyen des établissements publics, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), créé par ordonnance du 12 juillet 1962, a été l'opérateur national auquel a été confiée une mission de service public en matière d'organisation du marché des céréales, d'approvisionnement, de régulation, de stabilisation des prix et d'appui à la production. Depuis 2008, à la suite de la crise alimentaire mondiale et de la brutale augmentation des prix des matières premières, le secteur va recentrer ses méthodes d'encadrement technique, économique et organisationnel. Au début des années 1990 et à la faveur des réformes économiques engagées par le pays, une nouvelle approche touchant les prix des céréales ainsi que l'ouverture du marché aux autres opérateurs met une nouvelle fois l'organisation de l'OAIC devant l'impératif d'une refonte à la fois structurelle et fonctionnelle. En 1997, l'Office devient EPIC et est désormais face à une logique de marché ouvert à d'autres opérateurs ainsi qu'à ses obligations qui découlent de ses missions de service public : veiller à la disponibilité suffisante et à tout moment des céréales et dérivés en tous points du territoire national.

Modernisation et amélioration quantitative et qualitative des récoltes

C'est à Nouredine Kehal, expert international, détenteur d'un magistère en sciences agronomiques (université de Paris) que sera confiée, en 2009, la lourde tâche de relever le challenge nutritionnel de la sphère céréalière. Il est président-directeur général de l'Office à ce jour, office dont l'activité s'étendra à d'autres produits tels que les avoines, les légumes secs et les semences fourragères.

Qualité et rendement : A ce propos et en matière de production, compte tenu des challenges nutritionnels qui se posent de par le monde, de la demande en semences de qualité, des entités économiques ont pris le pas sur le céréaliculteur, encadrant et transformant ainsi l'activité production de semences et lui donnant une dimension économique rentable. En 2011, une structure spécialisée dans les semences et l'appui à la production (Ucasap) est mise en place. Cette entité constitue aujourd'hui le plus important maillon de la filière céréales en Algérie.

La superficie annuellement mise en culture gravite autour de 147 000 ha. Si l'exécution du programme de multiplication relève de l'Office, qui fait recours annuellement à une mobilisation contractuelle d'une

moyenne de 2500 multiplicateurs, sa mise en œuvre est exécutée par Ucasap et 35 Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) sur les 42 existantes.

Outre la production de semences et en termes d'action d'appui à la production par l'introduction de nouvelles techniques, telles que l'irrigation d'appoint des céréales, le nom de l'office s'est inscrit en lettres d'or dans l'introduction et le développement des cultures de céréales sous pivot dans les zones arides et désertiques.

Pour l'OAIC, la qualité est une préoccupation majeure et permanente pour garantir la qualité technologique des céréales, la valeur commerciale des produits et la sécurité du consommateur. Sa promotion bénéficie là aussi d'un programme d'actions multiples et multiformes : observations et inspections sur terrain, protection phytosanitaire des grains entreposés, investigations en laboratoire, qui demeure l'instrument fondamental de la qualité de l'Office.

Toujours, à la suite du programme de renouveau de l'économie agricole et rurale, et dans le cadre de la politique d'encadrement de la production nationale des céréales, l'OAIC a mis en place une organisation et des mécanismes d'appui et d'accompagnement au profit de 600 000 céréaliculteurs qui activent au niveau de la filière céréales. A travers tout le territoire et par l'intermédiaire de son réseau de 42 CCLS et des 6 Unions de coopératives (UCA), l'Office met à la disposition des céréaliculteurs les semences et les intrants (engrais, désherbants fongicides) nécessaires à la production céréales. Ce sont ainsi plus de 1,65 million de quintaux de semences qui ont été distribués en 2011 contre 750 000 en 2009 et près de 2 millions de quintaux d'engrais de fond (TSP) et de couverture (engrais azotés) qui seront mobilisés en 2012.

L'OAIC a, en outre, consenti, ces deux dernières années, un investissement important dans la mécanisation des principales opérations de conduite des céréales telles que la préparation des sols, le semis, la fertilisation, la protection phytosanitaire et la récolte ; de même que dans la réalisation de silos métalliques, en béton, magasins pour le stockage et la distribution des céréales ainsi que des stations de semences pour l'usinage, le conditionnement et le traitement des semences. Tous ces efforts, orientés vers l'appui au développement de la production nationale des céréales et légumes secs, vont se traduire par une amélioration quantitative et qualitative. Pour la première fois, et sur trois années consécutives, la production céréalière a évolué entre 42,5 millions et 62 millions de quintaux contre une production moyenne, ces deux dernières décennies, ne dépassant pas les 27 millions de quintaux.

Approvisionnement et régulation du marché

Outre les aspects liés à l'encadrement de la production nationale, l'OAIC assure également la mission de régulation et de sécurisation des approvisionnements du marché national en céréales, en veillant à la disponibilité continue et régulière des produits commercialisés en tous points du pays. En matière d'approvisionnement, la structure chargée du commerce extérieur se trouve, de par ses attributions, au centre de la mission d'approvisionnement, son activité l'insérant naturellement dans la fonction trade. L'Office approvisionne ainsi quotidiennement plus de 450 minoteries et semouleries à travers l'ensemble du territoire national, après évaluation des besoins des unités de transformation, des ressources procurées par la collecte de la production nationale, via les organismes stockeurs, et des quantités à importer pour assurer de manière régulière l'approvisionnement des utilisateurs et la constitution de stocks de régulation.

A noter que l'activité des importations de céréales, qui vient en appoint à la production nationale, revêt pour l'OAIC une mission aussi importante, de par son impact, sur l'économie nationale.

Cette tâche est confiée à une cellule de veille spécialisée et permanente. Ce suivi se traduit quotidiennement par l'analyse et l'évaluation de :

- l'évolution des bourses américaines et européennes,
- la parité euro-dollar,
- l'évolution des emblavures de céréales dans le monde,
- le développement météorologique dans le monde pendant les saisons de production et de récolte?
- les aspects liés à la qualité des blés au moment des récoltes.

Ce suivi concerne les pays exportateurs, les pays importateurs mais aussi les pays à très forte démographie (Chine, Inde, Pakistan...).

Toutes les données recueillies et analysées sont portées quotidiennement à la connaissance du comité de régulation de l'OAIC qui statue ainsi sur les opportunités de consulter mais surtout d'anticiper le marché international. Le niveau des importations annuelles évolue en fonction de la production nationale. C'est ainsi que le coût des importations a évolué entre un maximum de 3,4 milliards de dollars en 2008 et un minimum de 850 millions de dollars en 2010. Le suivi quotidien du marché international des céréales a toujours permis à l'office de réaliser des achats souvent par anticipation à des prix compétitifs. L'OAIC, doyen des établissements publics – sa création remonte à l'indépendance de l'Algérie – reste un acteur majeur de la filière céréalière. Son intervention se situe à tous les segments de la filière : production, transport, stockage, distribution et régulation des approvisionnements du pays ».

Omar Zeghouane, DG de l'Institut technique des grandes cultures, à propos des céréales : «L'arrêt des importations des céréales n'est pas pour demain» 29

Lazreg Aounallah. Presse nationale

Omar Zeghouane, DG de l'Institut technique des grandes cultures, a été, hier, l'invité de la Chaîne3. Selon ce responsable, la campagne labours-semences bat son plein et les pluies automnales tombées dernièrement sont bénéfiques pour les céréales.

Selon lui, la céréaliculture représente l'équivalent de trois millions d'hectares de surface agricole sur un total de huit millions d'hectares. Zeghouane a déclaré que l'importation des céréales coûte très chère au pays... Selon lui, sur les huit millions d'hectares de terre arable, il y a tout ce qui est culture fourragère, légumineuses alimentaires, arboriculture et maraîchage. La céréale occupe en moyenne cinq millions et demi d'hectares dont trois millions sont semés chaque année, le reste est donc laissé en jachère, pour que la terre puisse se reposer. Sur ces trois millions d'hectares, les agriculteurs peuvent produire suffisamment de céréales mais le pays n'est pas prêt pour arrêter les importations. Ce qui est consommé le plus aujourd'hui, c'est plutôt le blé dur que le blé tendre. Actuellement, il y a un programme qui a été entamé depuis une année pour remédier aux carences qui pourraient éventuellement survenir. Il a interrogé sur la réduction de la jachère qui pourrait augmenter le niveau de production vu que l'année 2014 a été clôturée par une production moyenne de 40 millions de quintaux. Ceci dénote une régression par rapport à 2009 où la production avait atteint 60 millions de quintaux. Selon l'intervenant, la campagne 2008-2009 a été une année exceptionnelle et ce, depuis l'indépendance. En outre, il a été démontré que le Sud pourrait produire des céréales et nourrir le Nord. Le pays produit jusqu'à 80 quintaux par hectare de maïs à El Ménéa. Une production qui pourrait atteindre le nombre de 70 quintaux de blé mais tout cela demande un investissement énorme. Selon Zeghouane, pour réaliser ce projet, il faut aller jusqu'à 2000 mètres de profondeur pour puiser l'eau qui n'est pas renouvelable. Ce projet demande la mise en place des pistes, la création des exploitations agricoles et la mise en place du réseau électrique. Actuellement, il y a de nouvelles exploitations qui se créent au Sud mais des démarches sont en train de se faire dans ce sens pour une éventuelle amélioration. Interrogé sur les moyens agricoles mobilisés pour réussir la campagne 2015-2016, le responsable a déclaré que la réussite de cette campagne dépend totalement du climat. Aujourd'hui les semences ont été mobilisées en priorité. En matière de semences, le pays en possède

suffisamment et sont prêtes à l'emploi soit environ un million et demi de quintaux. L'intervenant a déclaré que vers la fin du mois d'octobre, le pays sera à peu près à deux millions deux cent mille quintaux pour couvrir suffisamment les besoins des agriculteurs. Aussi, les engrais sont disponibles au niveau de l'OAIC de même que les pesticides. Les unités de motoculture disposent d'un matériel très important pour le travail du sol. Zeghouane a affirmé que tout est mis en place pour réussir cette campagne et les agriculteurs au niveau national adhèrent pleinement à cette opération. En outre, il a déclaré qu'il y a certes des insuffisances mais celles-ci ne gênent nullement le démarrage de la campagne labours-semences. Concernant les variétés de semences dûment utilisées, l'intervenant a déclaré que l'Algérie n'a pas importé de semences de céréales depuis 1994. Cette démarche a permis au pays d'économiser 200 millions de dollars par année en matière de semences. Les variétés produites localement produisent en irrigué jusqu'à huit tonnes par hectare en blé dur. Par ailleurs, le responsable a souligné que les agriculteurs arrivent jusqu'à cinq tonnes par hectare sans irrigation. Selon lui, quand les conditions sont favorables, les agriculteurs peuvent produire suffisamment et arriver jusqu'à 80 quintaux quand l'itinéraire technique est respecté. Selon lui, cette année, le programme a été repris afin d'y remédier pour les cinq dernières années du quinquennat. L'intervenant a ajouté qu'un travail se fait actuellement pour lever justement ces contraintes afin d'atteindre réellement l'objectif assigné. Pour un meilleur rendement, faudrait-il subventionner les agriculteurs ? À cela, Zeghouane a expliqué que l'État a procédé à cette opération en leur octroyant des aides matérielles et financières même en situation de jachère. Dans ce contexte, il a été plus précis en affirmant que l'État a même attribué aux agriculteurs la somme de 3000 D.A pour un hectare de jachère qui était mis en culture avec les légumineuses et les fourragères maïs, malheureusement, cela n'a rien donné. Par conséquent, l'intervenant a déclaré que l'État a donné et donne jusqu'au maximum aujourd'hui pour la bonne marche du secteur. Selon lui, le problème qui se pose actuellement c'est que les partenaires, agriculteurs et producteurs, ne jouent pas pleinement leur rôle.

Les dernières pluies sont bénéfiques pour la céréaliculture 30

Le DG de l'Institut technique des grandes cultures

M Benkeddada Horizons le 17 - 01 - 2016

Les dernières pluies ont relativement sauvé la production céréalière dans la plupart des régions est du pays après un mois de décembre qui s'est caractérisé par un déficit hydrique. Néanmoins, le déficit hydrique dans certaines wilayas de l'Ouest, notamment à Chlef et Aïn Defla, a laissé des traces. La production céréalière a été complètement ratée et les agriculteurs sont dans une situation préoccupante. Et pour cause, la majorité d'entre eux n'a pas assuré ses cultures. Selon le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures, Omar Zeghouane, l'impact de cette sécheresse était fort ressenti dans ces deux wilayas qui avaient souffert d'un mois de décembre très sec qui a empêché les germes du blé de se développer à une période cruciale de leur croissance. « La culture de celui qui a semé avant le mois de décembre peut être compromise à cause d'un déficit hydrique persistant. Mais les agriculteurs qui ont semé durant le mois de décembre peuvent prétendre à une bonne production puisque les récentes précipitations leur seront très bénéfiques surtout ceux de la région est où les germes commencent à pousser », explique l'expert. Toutefois, il assure que la production céréalière de cette année peut être équivalente à celle de l'année dernière, soit 43 millions de quintaux. Mais un tel volume de production est tributaire de la pluviosité durant les mois à venir, car, selon Zeghouane, l'année dernière, le rendement a baissé à cause du climat qui n'était pas propice au développement des cultures surtout durant les mois d'avril et mai où les grains ne sont pas arrivés à maturité à cause de l'absence de pluies. Concernant le développement de la production céréalière en Algérie, l'expert explique qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre l'autosuffisance. Selon lui, si les producteurs ne se mettent pas sérieusement dans la production du blé, l'Algérie continuera à en importer pour répondre aux besoins du marché national.

Mohamed Belabdi. Directeur général de l'OAIC 31
«Il n'y a aucun accord gouvernemental régissant nos achats de blé»
le 08/11/2014 El-Watan

Le directeur général de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC) revient, dans cet entretien, sur la campagne moissons-battages de cette année et nous explique les raisons qui ont fait que la récolte enregistre l'un de ses plus mauvais résultats.

- Quel bilan faites-vous de la campagne moissons-battages de l'année en cours ?

La campagne moissons-battages 2013-2014 n'a pas réalisé les objectifs tracés en raison du déficit hydrique enregistré pendant les mois de mars et avril derniers. Je peux même dire que nous avons évité la catastrophe. Si des conditions climatiques pareilles avaient prévalu il y a une dizaine d'années de cela, quand les rendements étaient très faibles, le pays aurait connu une vraie catastrophe en termes de récolte céréalière.

Pour cette campagne, la moyenne de rendement est de 15 quintaux à l'hectare, ce qui nous a permis de ne pas perdre beaucoup malgré les 45 jours de déficit hydrique enregistrés dans des moments critiques où le végétal avait besoin de beaucoup d'eau. Toutefois, dans les zones à haut potentiel et dans les bassins céréaliers, où 90% de l'espèce blé dur est cultivée, les agriculteurs ont pu sauver leurs cultures et nous avons enregistré des rendements qui dépassent les 25 quintaux à l'hectare. Pour les parcelles irriguées, le résultat est meilleur puisqu'il y a eu des rendements dépassant parfois les 60 q/ha.

- Pour combler ce déficit, un programme d'importation a été élaboré par vos soins. Pouvez-vous nous en parler ?

Pour combler ce manque, notamment dans l'espèce blé tendre dont nous ne possédons pas le matériel génétique adéquat permettant de résister au déficit hydrique, l'Office a procédé à la mise en place d'un dispositif pour acheter les quantités manquantes. Nous sommes donc sortis sur le marché international et nous avons procédé à des achats précoces profitant, bien entendu, d'une situation où les prix à l'international étaient très abordables.

Cette année, les cours du blé tendre sont favorables et cela nous a permis d'acheter des quantités qui nous mettent à l'abri. Même pour ce qui est de l'orge, les quantités achetées nous permettent d'être à l'aise. Quant au blé dur, ces dernières années ont été marquées par la diminution des stocks au niveau mondial. C'est pourquoi nous avons comme objectif d'arriver, un jour, à produire tous les besoins du pays en ce produit, d'autant que c'est à notre portée. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être toujours dépendants du marché extérieur pour le blé dur, puisque nous disposons des conditions nécessaires pour

la produire.

- L'autosuffisance en blé dur est donc possible, selon vous...

Le blé dur est une espèce dans laquelle nous avons fait de grands résultats. Si nous continuons sur cette lancée, nous aurons bien sûr notre autosuffisance. Mieux, si nous donnons assez d'intérêt et d'importance à cette espèce, nous pourrions même devenir, à court terme, pays producteur de blé dur avec des excédents de production à exporter. Il faut savoir que les cours mondiaux du blé dur atteignent aujourd'hui le double de ceux du blé tendre.

- Quels sont exactement les besoins à combler ?

Pour le blé tendre, nous sommes très dépendants du marché extérieur du fait qu'il s'agit d'une espèce dont nous ne disposons pas du matériel génétique adéquat et nos conditions pédoclimatiques ne permettent pas de réaliser des productions importantes. Quant au blé dur, le déficit n'est pas très important et la situation est peu différente de celle des années précédentes. Le plus grand déficit a été enregistré, cette année, en orge. C'est l'espèce qui a été le plus endommagée par le stress hydrique. C'est pourquoi nous avons importé beaucoup d'orge.

- L'OAIC a demandé récemment à ses fournisseurs de respecter les clauses du cahier des charges, qui insiste sur la qualité du blé et son origine. De quoi s'agit-il exactement ?

Cela concerne précisément le blé tendre. En Europe, il a beaucoup plu pendant la période des moissons, si bien qu'on pensait que toute la production européenne (et française) allait être endommagée. A l'OAIC, nous achetons en optionnel, selon un cahier des charges bien défini. C'est à l'embarquement que l'origine du blé est signalée.

Mais selon les derniers rapports établis sur cette question et après évaluation de la qualité, il s'avère qu'une partie seulement de la production de blé, soit 25%, a été endommagée et non pas la totalité. Nous avons tenu des réunions avec les responsables des organismes européens, notamment France Export, et nous avons été rassurés sur la disponibilité de blé tendre en quantité et en qualité. Mais je dois préciser que nous ne sommes pas obligés d'acheter auprès d'un pays quelconque.

Mais pourquoi exiger l'origine unique aux fournisseurs ?

Nous n'avons jamais exigé l'origine unique. Cela a été rapporté par une certaine presse qui prévoyait qu'on allait rompre avec nos fournisseurs français. Nous n'avons jamais dit que nous achetions uniquement le produit français. Avant d'acheter, nous n'exigeons aucune origine et lorsque nous lançons notre consultation, nous le faisons selon un cahier des charges. C'est au fournisseur de nous proposer la qualité et la quantité demandées, quelle que soit son origine.

Pourquoi alors achetons-nous beaucoup en France ?

En 2013, l'origine française a dominé de par la bonne

qualité du blé proposé. Les Français ont bien vendu leur blé à l'Algérie pour une simple raison de qualité. Il n'y a aucun accord gouvernemental dans cette affaire et si nous trouvons du blé de bonne qualité dans un autre pays, nous l'achèterons.

Globalement, comment se présente le marché des céréales à l'international ?

Les cours sont très favorables en blé tendre et en orge. En revanche, les stocks mondiaux de blé dur sont actuellement les plus faibles depuis 13 ans. Heureusement que nous avons anticipé cette situation et que nous avons acheté en pleine campagne.

L. M.

Le nouveau programme de développement de la filière des céréales en Algérie et son impact sur l'Office algérien interprofessionnel des céréales OAIC/CCLS / M.E.A. 32
Ouail / Montpellier [France] : CIHEAM-IAMM (2012) / Montpellier

Résumé : Ce travail a pour objectif l'analyse de la filière céréales en Algérie par l'identification des attentes et des besoins des céréaliculteurs dans une perspective de développement de leurs activités et de renforcement de leurs capacités de production. Nous allons également évaluer la mise en œuvre du nouveau programme de développement de cette filière et son impact sur la coopérative de céréales et légumes secs Oued Rhiou dans la perspective d'améliorer sa gestion et d'assurer un approvisionnement régulier du marché local. Notre diagnostic fait apparaître l'absence de connexion entre les différents intervenants de la filière, soulignant le manque de contrôle dans la mise en œuvre des politiques. En ce qui concerne la gestion de la coopérative, **celle-ci dépend toujours des subventions de l'Etat** et se limite à importer les céréales nécessaires, tout en essayant, tant bien que mal, d'assurer son rôle de principal fournisseur et régulateur du marché local. La présence et le soutien de l'Office interprofessionnel des céréales restent insuffisants localement tant dans le domaine des investissements et de l'amélioration de la production céréalière que dans celui des infrastructures de stockage et d'encadrement du personnel pour l'accompagnement du nouveau programme de développement de la filière.

Nature du diplôme : Mémoire (Master of Science)

Université de soutenance : CIHEAM-IAMM

Ville de l'université de soutenance : Montpellier

Cote : ALG-K45-OUA-2012

Directeur de Thèse : Bencharif A.

Président du Jury : Merdji M.

Membres du Jury : Tozanli S.; Bencharif A.

Office Algérien Interprofessionnel des Céréales 33

HISTORIQUE DE L'OAIC

L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales, créé par ordonnance du 12 Juillet 1962, a constitué l'opérateur national auquel a été confié une mission de service public en matière d'organisation du marché des céréales, d'approvisionnement, de régulation, de stabilisation des prix et d'appui à la production.

En effet, de par les disposition de ce texte, l'OAIC s'est vu confier le monopole de l'importation et de l'exportation des céréales.

Son activité a été ultérieurement à cette date, étendue aux autres produits tels que les avoines, les légumes secs et les semences fourragères. Des textes réglementaires périodiques définissant les prix et les modalités de commercialisation des céréales et légumes secs, lui ont attribué pour le compte de l'État, la gestion centralisée de la politique de stabilisation des prix.

En vertu d'un tel statut, l'OAIC s'est progressivement institué comme organisme central, détenteur des pouvoirs d'organisation, d'approvisionnement, de contrôle et de soutien au sein de la sphère céréales.

Dans ce cadre, l'Office s'est appuyé sur les moyens des Coopératives de Céréales et de Légumes Secs et de leurs Unions (CCLS et UCA), (infrastructure de stockage, transport et manutention).

Ces organismes, qui disposent de statuts relevant de la coopération agricole, agissent sous l'égide de l'OAIC du fait de leurs obligations au regard de la réglementation du marché des céréales en Algérie et de leur rattachement administratif (contrôle), technique et financier à l'OAIC.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, les missions de l'OAIC se sont élargies au soutien à la céréaliculture par le biais de mécanismes d'appui techniques,

économiques et matériels, et au développement des infrastructures et équipement touchant le stockage, la distribution et la production des semences.

Au début des années 1990, et à la faveur des réformes économiques engagées par le pays, une nouvelle approche touchant notamment les prix des céréales ainsi que l'ouverture du marché aux autres opérateurs a été concrétisée, mettant l'organisation de l'OAIC devant l'impératif d'une refonte à la fois structurelle et fonctionnelle.

Son nouveau statut d'EPIC, édicté par le décret exécutif n°97-94 du 23/03/1997, s'inscrit en effet dans l'objectif de réorganisation de la filière céréalière, et met désormais l'Office face à la fois à une logique de marché ouvert à d'autres opérateurs ainsi qu'à ses obligations qui découlent de ses missions de service public :

- Veiller à la disponibilité suffisante et à tout moment des céréales et dérivés en tout point du territoire national.

- Réaliser le programme national d'importation de céréales dans les meilleures conditions de prix, de coût, de qualité et de délai.

- Organiser la collecte de la production nationale des céréales et la livraison des intrants aux céréalicultures.

- Gérer et mettre en oeuvre pour le compte de l'État l'ensemble des actions d'appui à la production de céréales.

- Mettre en oeuvre l'ensemble des mesures tendant à assurer la péréquation des frais de transport.

- Stimuler la production nationale de céréales et dérivés au moyen de mécanismes financiers et/ou d'intervention directe.